

PORC QUÉBEC

Volume 30 - N°4 NOVEMBRE 2019



**FORUM
STRATÉGIQUE**

des Éleveurs de porcs
du Québec

Rendez-vous
au Porc Show!

Des services-conseils
pour protéger ses profits

RÉORGANISATION DES MARCHÉS:
SAVOIR SE DISTINGUER



Les Éleveurs
de porcs du Québec

Le magazine publié par

Partager mes données Gestal

Aussi facile que de compter jusqu'à 3!

Chez Jyga Technologies, nous vous mettons à l'avant plan dans nos démarches puisque, dorénavant, il sera possible pour le client Gestal de partager les données d'alimentation de sa ferme avec son système de gestion.



En tant que producteur, Alain Lefebvre, aussi Président chez Jyga Technologies voudrait pouvoir sélectionner le meilleur système par catégorie pour ses animaux, sans avoir à en éliminer un parce qu'il ne «parle» pas avec les autres. Aussi, rendre accessible nos données à toutes les autres entreprises du domaine porcin vous permettra de sélectionner les meilleurs équipements dans chaque spécialité, que ce soit pour un système de gestion du climat, un système d'alimentation, un logiciel de gestion de la production, etc.

Ce que nous pouvons partager

L'objectif est de vous éviter la double entrée de données, de vous permettre un meilleur suivi de troupeau et des rapports de gestion plus précis.

Les informations de base de vos truies, celles relatives à leur consommation d'aliments et les notifications concernant votre système d'alimentation Gestal, pourraient être automatiquement synchronisées dans votre logiciel de gestion de troupeau. D'ailleurs tout autre outil détenant un portail web comme un système de ventilation, de climatisation ou de gestion de l'eau est en mesure d'accepter le partage de vos données Gestal.

Comment arriver à ce partage de données dans votre ferme?

Nous vous l'expliquons ici en 3 étapes faciles.

1. Nous contacter

Il vous suffit de nous contacter au info@jygatech.com pour que nous puissions vous créer un accès cloud sur notre site web. C'est d'ailleurs celui-ci qui vous permettra de faire le partage des données.

2. Contacter votre fournisseur

Vous devrez lui donner le code d'accès à notre cloud que vous avez obtenu à l'étape 1. Sur ce cloud, votre fournisseur obtiendra tout ce dont il a besoin pour lier son logiciel et vos données Gestal. Tout est déjà en place chez nous et accessible avec votre accès web pour que vous puissiez utiliser vos données.

C'est facile, rapide et éprouvé par plusieurs logiciels de gestion de troupeau.

Pour obtenir du support technique, votre fournisseur peut, lui aussi, nous rejoindre au info@jygatech.com.

3. Vérifier avec votre fournisseur comment vous aurez accès à vos données

Vérifiez avec votre fournisseur de logiciel de gestion de troupeau, comment vous aurez accès aux données Gestal. Est-ce que ses rapports intégreront automatiquement les données de Gestal? Assurez un bon suivi avec lui. Cela pourrait vous permettre d'augmenter votre efficacité plus rapidement.



418-836-7853

www.jygatech.com


JYGA
Technologies

SOMMAIRE

Volume 30, Numéro 4, Novembre 2019

6 MOT DU PRÉSIDENT

Voir le verre à moitié plein

8 ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Forum stratégique « Réorganisation des marchés : savoir se distinguer »

La place de la filière porcine dans le monde

La peste porcine redéfinit le commerce mondial de la viande

La production porcine américaine en ces temps de guerres commerciales

À la recherche d'un prix du porc canadien

Faire son chemin dans la jungle médiatique

Sortir de sa routine, c'est facile avec Le porc du Québec



Merci monsieur Larose!

23 REPORTAGE À LA FERME

Ferme Benoit Richard, une entreprise au parcours bien balisé



28 SANTÉ ANIMALE

Réduction des antibiotiques et régionalisation, formule gagnante!

Les éleveurs confiants d'atteindre la cible de réduction de l'utilisation des antibiotiques

33 QUALITÉ

Les clés du succès pour implanter les programmes PorcBIEN-ÊTRE et PorcSANTÉ

36 SERVICES-CONSEILS

Protéger ses profits avec l'aide d'un conseiller

38 ALIMENTATION

Essais d'aménagements de DAC autobloquants pour la gestion de truies en groupe

46 ÉLEVAGE À FORFAIT

Besoins et attentes des éleveurs à forfait

Mise à jour des indicateurs de rémunération

58 ÉVÈNEMENT

Soyez des nôtres pour la 6^e édition du Porc Show

Qu'est-ce que le Porc Show?

Concours de la relève culinaire Le Porc Show – les gagnants

Consultez la liste des exposants

63 RESSOURCES HUMAINES

Les heures supplémentaires et le secteur agricole : savoir gérer les exceptions!

66 CDPQ

Une assemblée générale d'information réussie!

68 RECETTE

Porc général tao sans friture



70 DE PORC ET D'AUTRE

Le porc populaire au Parc olympique

Les éleveurs Kim Loranger et William Lafond ont échangé avec les visiteurs sur les bonnes pratiques d'élevage lors de la journée Portes ouvertes sur les fermes de l'UPA. L'animation organisée au Parc olympique de Montréal a fait courir les visiteurs qui ont envahi l'espace des Éleveurs de porcs pour discuter de la production avec les éleveurs. Par mesure de prévention contre la peste porcine africaine, il avait été fortement recommandé aux fermes de ne pas exposer de porcs au public. En région, des syndicats ont tout de même pu valoriser la profession et le porc du Québec en assurant une présence sur d'autres types de fermes participantes pour aller à la rencontre des visiteurs. Cela a été le cas des Éleveurs de porcs de la Beauce, des Deux Rives, du Centre-du-Québec, de la Mauricie et de la Montérégie.



Prochaine parution :
Mars 2020



PORQUÉBEC

COUPON D'ABONNEMENT
4 parutions par année

**Les Éleveurs
de porcs du Québec**

Faire parvenir un chèque
ou un mandat-poste
de 15,28 \$ à :

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien,
bureau 100, Longueuil
(Québec) J4H 3Y9

Nom : _____
Organisme : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Occupation : _____

PORQUÉBEC

Le magazine Porc Québec est publié
quatre fois par année.

Pour joindre la rédaction :
Martin Archambault, rédacteur en chef
marchambault@leseleveursdeporcs.quebec

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO
Hélène Auger, Gabrielle Dumas, Patricia Gagnon,
Laurence Gendron, Marie-Pier Lachance, Robert
Ouellet, Julie Moreau-Richard, Nathalie Plourde,
Sébastien Turcotte et Orion Wion.

RÉVISEURE
Julie Laferrière

**CONCEPTION GRAPHIQUE
ET RÉALISATION**
TCN Studio

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

VENTES
pub@laterre.ca
450 679-8483 / 1 800 528-3773

REPRÉSENTANTS
Sylvain Joubert
sjoubert@laterre.ca / poste 7272

Daniel Lamoureux
adslaterre.ca / poste 7275

Marc Mancini
marcmancini@laterre.ca / poste 7262

Abonnement : 15,28 \$ par année au Canada
(taxes incluses)
Tél. : 450 679-8483, poste 7274

ÉDITEUR
Les Éleveurs de porcs du Québec
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil (Québec) J4H 4E9
Téléphone : 450 679-0540
Télécopieur : 450 679-0102
Sites Web : www.leporcduquebec.com
www.leseleveursdeporcsduquebec.com

Tous droits réservés. Toute reproduction partielle
ou entière est interdite à moins d'avoir reçu la
permission écrite de l'éditeur.

Courrier poste-publication :
Contrat no 40010128

Dépôts légaux :
BAnQ, BAC Deuxième trimestre 1990
ISSN 1182-1000



L'ÉLEVAGE COLLABORATIF
Avec vous tout au long du processus d'élevage



Venez nous rencontrer les **10 et 11 décembre**
Mijanou Bonnier, agr. 418.569.8210
ALPHAGENEOLYMEL.com

Voir le verre à moitié plein



La filière porcine québécoise a plusieurs occasions à saisir pour nous distinguer sur les marchés internationaux.

Par exemple, la Chine a un fort besoin de viande de porc. En fait, la demande chinoise atteint des records. La réouverture du marché chinois est donc particulièrement réjouissante.

Les exportateurs européens profitent d'un accès régulier et prévisible au marché chinois depuis le début de la crise causée par la peste porcine africaine. Cela bénéficie aux éleveurs européens qui obtiennent un prix supérieur à celui qui prévaut en Amérique du Nord. Ils peuvent en profiter pour réinvestir dans leurs entreprises et augmenter leur productivité.

Nous pouvons espérer que le marché chinois deviendra, bientôt, plus accessible pour le porc américain. Un tel développement aurait un effet encore plus positif sur le prix du porc au Québec.

Gardons tout de même en tête que notre secteur a subi, depuis plus d'un an, les contrecoups de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine. Pour préserver notre compétitivité, on souhaite donc développer des stratégies conjointement avec nos gouvernements.

Cette demande nous semble être parfaitement alignée avec la volonté exprimée par nos gouvernements d'augmenter les exportations bioalimentaires à l'international. En fait, parmi tous les joueurs du secteur agroalimentaire, le secteur porcin est celui qui est le mieux placé pour atteindre les cibles d'exportation de nos gouvernements.

Pour y parvenir, il nous faut relancer les investissements dans la production.

Parmi tous les joueurs du secteur agroalimentaire, le secteur porcin est celui qui est le mieux placé pour atteindre les cibles d'exportation de nos gouvernements.

C'est pourquoi nous avons travaillé si fort pour assurer une répartition juste et équitable des revenus en provenance des marchés au sein de la filière porcine québécoise. Cette année, nous avons fait un pas en avant avec la mise en place de la nouvelle Convention de mise en marché des porcs 2019-2022.

La nouvelle formule de prix permet aux éleveurs de rehausser le prix québécois. En comparaison avec l'an dernier, les éleveurs sont bien mieux positionnés. Nous pouvons être fiers du chemin que nous avons parcouru. Mais il en reste encore beaucoup à faire.

Si la formule de prix constitue le premier signal à envoyer aux éleveurs pour relancer les investissements, le programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) en est le deuxième.

Si la formule de prix constitue le premier signal à envoyer aux éleveurs pour relancer les investissements, le programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) en est le deuxième.

Il faut bonifier l'ASRA

L'ASRA est un programme essentiel. En fait, ce programme a un rôle fondamental pour permettre la relance des investissements.

Malheureusement, les règles du jeu sont mal définies et elles n'offrent pas les garanties que les producteurs ont besoin pour investir. Les éleveurs ont besoin d'avoir une meilleure sécurité du revenu et de retrouver confiance en un programme qui leur permettra de mieux gérer leurs risques.

Nous avons proposé au ministère de l'Agriculture une série d'ajustements. Pour bien jouer son rôle, l'ASRA doit, notamment, réduire la prime exigée auprès des éleveurs, actualiser le salaire de l'ouvrier spécialisé et tenir compte des coûts d'amortissement des investissements qui sont nécessaires pour la production porcine.

De cette façon, nous pourrions mieux baliser nos risques et envisager un horizon à moyen et long terme pour planifier nos projets de modernisation et de mise à niveau en fonction des normes actuelles de production. Nous sommes en attente de réponses et de résultats de la part du ministère.

Soyons optimistes

À l'heure où les marchés sont porteurs de nouvelles encourageantes, je vous invite à être optimistes. Évoluer dans un environnement vivant et stimulant incitera une relève agricole jeune et enthousiaste à investir. Les actions que nous mettons actuellement en place réussiront à convaincre cette relève d'intégrer la production porcine.

Ceux et celles qui souhaitent réaliser des projets de modernisation dans leur entreprise ont intérêt à se préparer et à se mettre à la table à dessin dès aujourd'hui !

C'est à nous, avec l'ensemble de nos partenaires, que revient la tâche de définir notre vision et nos stratégies communes pour profiter pleinement des opportunités de marché qui se dessinent devant nous. ■



David Duval
Président
Les Éleveurs de porcs du Québec

FORUM STRATÉGIQUE DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

« Réorganisation des marchés : savoir se distinguer »



David Duval et Jean Larose entourent les conférenciers : Vincent Chatellier, Catherine Brodeur, James Caffyn et Steve Meyer. Manon Genest et Éric Gamache complètent la liste des conférenciers invités au Forum stratégique des Éleveurs de porcs.



Devenu une tradition, le Forum stratégique des Éleveurs de porcs du Québec avait lieu le 7 novembre, au moment où la Chine rouvrait ses portes aux exportations canadiennes de viande de porc et de bœuf. La peste porcine africaine (PPA) a fait un trou béant dans la muraille porcine chinoise. La maladie, pour laquelle il n'existe aucun vaccin, va redéfinir le commerce mondial des protéines. Selon certains conférenciers, les prochaines années seront les plus lucratives de l'histoire. Pékin toutefois entend rapidement rebâtir sa filière porcine décimée d'ici 5 ans. La question centrale est celle-ci : comment chacune des filières porcines exportatrices va-t-elle réinvestir ses profits pour préparer l'après PPA et rester concurrentielle ? De plus, dans le contexte nord-américain, un prix de référence canadien, pour reconnaître le travail et la qualité du travail des éleveurs, relève-t-il de l'utopie ? Ce dossier fait un tour du monde de l'état commercial et économique de la planète porcine. Et il interroge sur la stratégie de communication à adopter sur la planète numérique, avec la montée des « végés ».

Bonne lecture !

La place de la filière porcine dans le monde

Le chercheur et économiste de l'INRA, Vincent Chatellier, était de nouveau conférencier cette année au Forum stratégique, trois ans après sa venue à Québec en novembre 2016. Donald Trump venait alors d'être élu à la présidence américaine et, depuis, le monde a radicalement changé.

M. Chatellier a tenu à préciser l'importance du commerce agricole et de la filière porcine dans le monde au moment où, non seulement la PPA va redessiner le commerce mondial de la viande, mais également au moment où, les guerres commerciales favorisent les accords bilatéraux aux dépens des ententes multilatérales.

Le poids du commerce agricole international a littéralement fondu entre les années 1900 et 2017, passant de près de 60 % à 9 % au profit des biens manufacturés qui occupent 65 % de ce commerce. N'en reste pas moins que le commerce agricole mondial a triplé depuis les années 2000 pour se chiffrer à 900 milliards d'euros. Si le secteur porcin, lui, n'occupe que 2,4 % du commerce agricole international, il génère quand même des recettes de 22 milliards d'euros (2017). C'est le commerce international des productions végétales - maïs, soya et blé - qui s'accapare de la part du lion des échanges agroalimentaires planétaires.



Vincent Chatellier, chercheur et économiste de l'INRA.



Les places sur le podium

Cinq principaux exportateurs de denrées alimentaires montent sur le podium :


- L'Union européenne (UE-28, 28 pays membres)
- Les États-Unis
- Le Brésil
- La Chine
- Le Canada

Les cinq principaux importateurs sont les mêmes, à l'exception du Japon qui arrive troisième à la place du Brésil, soit :

- L'Union européenne
- Les États-Unis
- Le Japon
- La Chine
- Le Canada

Le Canada fait partie d'un club très sélect qui jouit d'une balance agricole commerciale positive, ceci en compagnie du géant vert brésilien, tandis que le Japon et la Chine accusent de très importants déficits avec, dans une moindre mesure, les États-Unis, la Russie et l'Union européenne.



	L.G. HÉBERT ET FILS LTÉE (abattoir)
Achats de truies et mâles de réforme	
Antonio Filice et Mario Côté Propriétaires	428, rue Hébert Ste-Hélène de Bagot Clé Johnson, (Qc) JOH 1M0
450 791-2630	
	171164

L'Union européenne demeure la première exportatrice vers la Chine et première bénéficiaire des tensions commerciales de ce pays avec les États-Unis et le Canada.

Le Canada, un poids plume dans le Vieux Continent

Malgré l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE depuis le 21 septembre 2017, le Canada pèse un duvet dans le commerce agroalimentaire du Vieux Continent. Les échanges de l'UE se font massivement avec les États-Unis, la Chine, le Japon, le Brésil, l'Argentine, la Russie et même le tout petit pays qu'est la Suisse, fortement exportatrice de chocolat.

« Quant au Canada, en 2018, nous vous avons vendu 1,4 milliard d'euros de plus de produits que nous vous en avons achetés. La très grande majorité des exportations agroalimentaires de l'UE au Canada se compose de boissons, suivies de café, thé et cacao, de produits laitiers, mais vous ne semblez pas apprécier nos fromages », a indiqué l'expert avec l'humour qu'on lui connaît. L'UE exporte même des produits du secteur porcin au pays.

C'est que l'Union européenne est autosuffisante à 110 % de viande de porc (le Canada est autosuffisant à 230 %, le taux le plus élevé de la planète) et elle compte sur deux superpuissances porcines : l'Allemagne et l'Espagne. L'Allemagne cependant est limitée en superficie de terres agricoles et sa population, 80 millions d'habitants, même si elle est friande de viande de porc, se rebiffe face à un développement plus intensif de la production. C'est donc l'Espagne qui est la vedette montante de la filière porcine européenne.

« À la différence des Pays-Bas, de la France ou de l'Allemagne, ce sont des investisseurs et non des producteurs qui développent la filière porcine espagnole, et ce, de façon intégrée. Ils contrôlent leurs coûts et veulent du rendement sur leur investissement », a indiqué M. Chatellier. De plus, la production porcine se développe dans les zones céréalières extensives et inhabitées, donc moins sujettes à la contestation civile. Le fait que les Espagnols consomment deux fois plus de viande de porc, 50 kg/habitant, versus 25 kg/habitant en France, explique aussi le développement rapide de la filière porcine au pays du fameux jambon « Pata Negra ».

La Chine sauve la filière européenne

L'UE demeure la première exportatrice vers la Chine et première bénéficiaire des tensions commerciales de ce pays avec les États-Unis et le Canada. En Europe toutefois, les éleveurs français traînent toujours de la patte derrière leurs confrères allemands et espagnols, bien qu'ils engrangent aussi depuis peu de bons profits.

« En France, la question est : si vous restez en production, où ira cet argent ? Pour rénover un parc de bâtiments vieillots ? Inciter la relève ? Préparer des modèles productifs après la PPA ? Si ce n'est pas le cas, on peut s'attendre à des lendemains difficiles. C'est que le premier marché des éleveurs français est domestique, et ils ne pourront pas exiger d'aides publiques », a dit le spécialiste des filières agricoles. ■

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DANS VOTRE OPÉRATION

Oligo-éléments
Inhibiteurs de moisissures
Antioxydants
Acidifiants
Caroténoïdes
Agents d'écoulement
Améliorateurs d'absorption



KEMIN

kemin.com/fr

© Kemin Industries, Inc. and its group of companies 2018. All rights reserved.™ Trademarks of Kemin Industries, Inc., U.S.A.

201207

La peste porcine africaine redéfinit le commerce mondial de la viande

L'épidémie de peste porcine africaine (PPA) va redéfinir le commerce mondial de la viande. Déclarée en août 2018 dans le nord-est de la Chine, la maladie létale « couvait depuis plusieurs mois », croit James Caffyn, consultant senior, chez Gira. Ce dernier estime que la maladie, pour laquelle il n'existe aucun traitement, a rayé de la carte entre « 30 % et 50 % » du cheptel porcin chinois, qui constitue le cinquième de la population de suidés de la planète.



James Caffyn, consultant senior chez GIRA.

La PPA s'est propagée à une vitesse foudroyante pour plusieurs raisons, selon l'analyste. La première est attribuable à l'élevage artisanal qui a favorisé la propagation du virus. La seconde est le manque de dépistage précoce. La troisième est le transport par camion sur de longues distances entre l'endroit où les animaux sont élevés et les abattoirs où ils sont abattus. « L'étalement urbain a repoussé les éleveurs très loin des centres d'abattage, ce qui a augmenté les distances de livraison. » Ensuite les compensations monétaires n'étaient pas assez élevées pour que les éleveurs

retirent leurs bêtes du marché. Enfin, les autorités locales craignaient d'être mal vues par Pékin.

Les importations chinoises de viande de porc constituent normalement entre 3 % et 4 % de la production domestique, soit environ 1,2 million de tonne métrique à 1,5 million de tonne métrique par an. La PPA cependant a fait un trou béant dans la muraille porcine chinoise. D'ici 2025, la Chine importera de 8 % à 11 % de ses besoins soit plus de 3 millions de tonne métrique annuellement.

L'Union européenne continuera d'être la première fournisseuse de l'Empire du Milieu au cours des prochaines années, prévoit James Caffyn. Le Canada apprenait la veille du forum que la Chine rouvrirait ses portes aux exportations canadiennes de viande de porc et de bœuf, fermées depuis le milieu de l'été 2019. Et les États-Unis, eux, demeurent de la partie, malgré des tarifs de rétorsion de 72 %. Selon l'analyste, c'est le Brésil qui s'appête à être le grand gagnant de la mésaventure chinoise. Le géant vert prévoit presque quadrupler le volume de ses exportations vers la Chine de 2018 à 2020.

Se méfier de l'eldorado chinois

Toujours selon James Caffyn, les autorités chinoises ont l'intention de rebâtir leur industrie porcine avec un plan quinquennal en injectant tout le capital nécessaire et en changeant la structure de l'élevage, une opération entamée avant la crise de la PPA. En 2003, 71 % des porcs abattus provenaient d'élevages artisanaux, comptant de 1 à 49 bêtes. En 2017, cette part avait fondu à 18 %, tandis que les élevages de plus de 10 000 porcs représentaient presque le même pourcentage. D'ici 2025, les porcheries comptant plus de 10 000 bêtes représenteront près de 50 % de l'élevage, alors que l'élevage artisanal aura pratiquement été rayé de la carte.

James Caffyn invite à la prudence, car, même si les prochaines années seront rentables comme jamais auparavant, l'eldorado porcin chinois aura une fin. « Quand la Chine sera remise de la PPA, quels pays auront les filières les plus efficaces ? », interroge-t-il.

L'Asie un autre marché à combler

James Caffyn relève que plusieurs pays asiatiques ont aussi été contaminés par la PPA, entre autres le Vietnam, les Philippines, la Corée du Sud et la Thaïlande qui pourraient voir « entre 30 % et 50 % de leur cheptel porcin disparaître ».

Il note que la viande porcine est la deuxième viande consommée dans la région, après le poisson. Et que ces pays n'ont pas les reins financiers de la Chine pour redresser rapidement leur industrie porcine. Le manque de viande de porc en Asie comme en Chine va inciter les consommateurs à se tourner vers d'autres sources de protéines comme le poulet. L'expert s'attend à une forte fluctuation des prix sur les marchés mondiaux de la viande. ■

Conséquences possibles de la peste porcine africaine sur les marchés mondiaux

Une période de forte fluctuation sur les marchés mondiaux des protéines

Les années à venir devraient être les plus rentables de tous les temps pour l'industrie

Des débouchés importants pour l'exportation vers la Chine et d'autres marchés

L'investissement de liquidités inattendues par les firmes — un impératif à moyen et à long terme

Quand la Chine s'affaiblira, qui sera le mieux placé ?



SHERBROOKE
3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7
Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE
4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6
Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

Epoxy Pro Inc.

Réparation de fosses à purin et fumier partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

198095

La production porcine américaine en ces temps de guerres commerciales



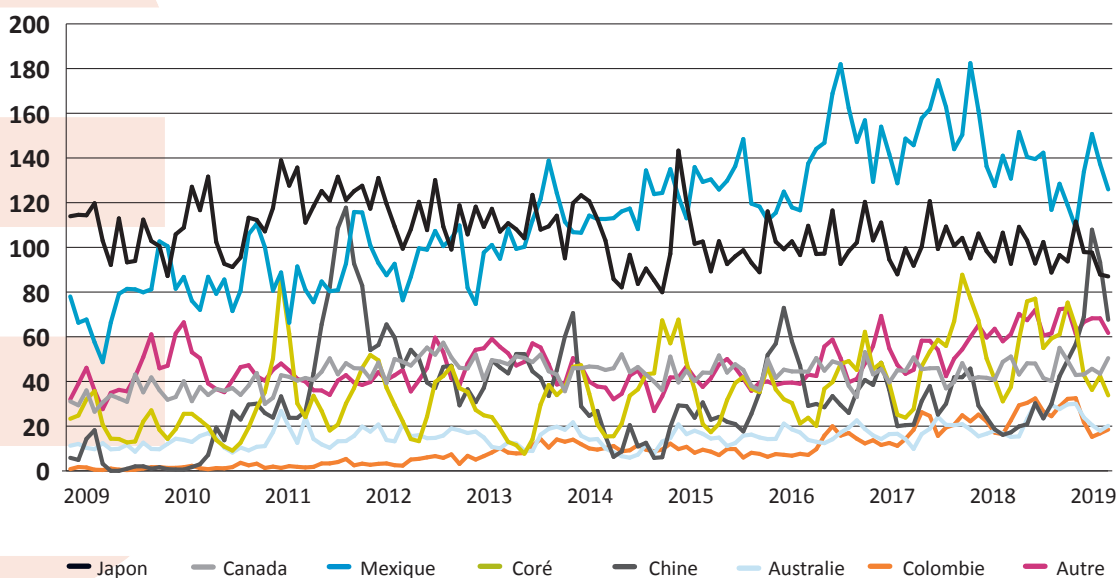
L'économiste Steve Meyer de la firme Kerns & Associates.

L'économiste américain Steve Meyer de la firme Kerns & Associates a partagé avec l'auditoire le débat d'initiés actuel aux États-Unis soulevé par la gamme de formules de prix payés aux producteurs américains développée par le Département américain de l'agriculture (USDA) et la pertinence du prix « Negotiated » pour les porcs vivants. Celui-ci ne compte plus que pour 1 % à 2 % de toutes les transactions effectuées.

C'est que la Loi sur la déclaration obligatoire des prix et du volume du bétail (LMRA, il n'y a pas d'équivalent au Canada) sera renouvelée en 2020. Elle oblige les abattoirs qui abattent plus de 100 000 porcs par an à donner des renseignements sur leurs transactions. Et on cherche à avoir la meilleure information possible pour que le marché baigne dans l'huile. Après un survol exhaustif des différents indicateurs de valeur de la viande (*cutout*) aux États-Unis, M. Meyer a confirmé que leur utilisation dans l'établissement du prix des porcs était croissante. Plus du tiers des porcs mis en marché serait basé sur le « *cutout* ».

Par la suite, M. Meyer a dressé un portrait de la production porcine aux États-Unis. Celle-ci se porte très bien. Le cheptel reproducteur américain atteint plus de 6,5 millions de bêtes, un record inégalé depuis 30 ans. Le nombre de porcs mis en marché, lui, s'est remis de l'épidémie de diarrhée épidémique porcine (DEP) de 2014 pour bondir de 55 M à plus de 70 M de porcs dans le premier trimestre de 2019. Et les truies américaines n'ont jamais été si productives avec des portées records de 11,11 porcelets par mise-bas. Les coûts de production qui oscillent entre 63 \$ US et 64 \$ US/100 kg carcasse restent sensiblement les mêmes en 2018, 2019 et 2020, l'actuelle récolte étant meilleure qu'anticipée.

Exportations américaines de porc



Autre constat, les exportations américaines de viande de porc bondissent en Chine, malgré les tarifs de rétorsion imposés par Pékin. Ce qui soulève la question à savoir si ces tarifs sont réellement payés par les importateurs chinois. La viande de porc est la plus consommée en Chine. « Le marché a enfin réagi à la pénurie provoquée par la PPA et le prix du porc vivant a doublé en deux mois en Chine », a indiqué M. Meyer. (NDLA : L'importation de viande américaine s'explique peut-être parce qu'elle permet de juguler l'inflation et limite une possible grogne de la population envers le gouvernement central en cette « année du cochon »).

Ce sont d'ailleurs les exportations, notamment la demande chinoise, qui vont tirer les prix du porc américain à la hausse en 2020. M. Meyer prévoit que les profits pour un naisseur-finisser vont plus que doubler de 2018 à 2020 pour atteindre une moyenne de 37,49 \$ US par porc mis en marché.

Cela étant dit, il y a quelques ombres au tableau. Les abattoirs américains vont devoir faire face à deux problèmes en 2020. Le premier étant une sous-capacité d'abattage de plusieurs centaines de milliers de bêtes. Le second relevant du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre, en particulier sous l'administration Trump.

« Les abattoirs américains vont devoir faire face à une sous-capacité d'abattage et au recrutement de la main-d'oeuvre. »

Par ailleurs, le président américain a versé quelque 28 milliards \$ US aux producteurs, toutes productions confondues, en guise de compensation pour les pertes de marchés occasionnées par ses guerres commerciales. « Les gros producteurs de porcs n'ont pas touché ces aides, ce sont surtout les petits éleveurs qui en ont bénéficié », a indiqué M. Meyer.

M. Meyer anticipe un ralentissement économique, voire une possible récession, d'ici peu, en raison de certains indicateurs et du fait que la croissance continue de l'économie bat un record de longévité historique. L'économiste toutefois ne s'est pas avancé pour en prédire l'année. ■

À la recherche d'un prix du porc canadien

Est-il possible de déterminer le prix du porc canadien par rapport aux compétiteurs du Canada sur les quatre principaux marchés d'exportation que sont les États-Unis, le Japon, la Chine et le Mexique ?



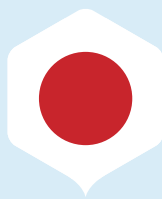
Catherine Brodeur, agroéconomiste et vice-présidente d'AGÉCO.

C'est par cette question que l'agroéconomiste et vice-présidente d'AGÉCO, Catherine Brodeur, a entrepris une recherche, en partenariat avec GIRA, et à la demande du Conseil canadien du porc, pour cerner les facteurs qui contribuent à établir la valeur du porc canadien sur ces quatre marchés et proposer une formule de prix canadienne, basée sur des indicateurs clés, pour les porcs vivants.

Le premier grand défi auquel la chercheuse s'est heurtée est la différence de l'industrie porcine au sein même du Canada, entre l'Est et l'Ouest. Les deux régions n'ont pas les mêmes systèmes de production, d'approvisionnement et de réglementations. Les parts de production de porcs vivants exportés aux États-Unis ou celles de viande de porc exportée au Japon ne sont pas pareilles ni les coûts de transport ni le degré de compétition entre les abattoirs. D'emblée, Mme Brodeur a préféré parler « d'un modèle de prix de référence canadien », plutôt que d'une formule de prix « one size fit all ».

Des primes pour le porc canadien

Forte de ce constat, Mme Brodeur a exploré chaque grand marché pour voir s'il commandait une prime pour le porc canadien et pour quelles raisons.



1 — LE JAPON

Les Japonais sont friands du porc canadien à cause de sa très grande qualité. Et ils sont prêts à payer plus cher pour toutes les coupes de porc frais (*chilled*). C'est toutefois le seul marché d'exportation qui commande une prime. Assurance qualité, traçabilité, image de marque, constance des coupes usinées et de l'offre, les Japonais récompensent la loyauté et une relation directe avec les acheteurs. Côté concurrence, l'Union européenne est trop éloignée pour exporter du porc frais (*chilled*). Et l'avantage tarifaire que l'accord du Canada avec les pays du Pacifique (PTPGP), dont le Japon, donnait aux exportateurs canadiens s'estompera, dès le 1^{er} janvier 2020, parce que les États-Unis ont conclu une entente bilatérale avec le Japon qui nivèle ces tarifs.



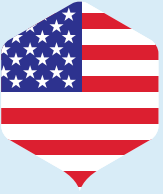
2 — LA CHINE

Le marché chinois est avant tout une affaire de prix, si les mêmes critères de qualité et la capacité d'approvisionnement sont au rendez-vous. Le porc sans ractopamine peut représenter une prime de 20 cents US/kg, et exceptionnellement, à 50 cents US/kg, sur certaines coupes de viande, selon la période. « Rien ne permet toutefois d'affirmer que le porc canadien bénéficie d'une prime dans le plus grand marché de la planète », précise Mme Brodeur.



3 — LE MEXIQUE

Le pays de Pancho Villa est aussi un marché de prix et il est approvisionné de viande de porc à 82 % par les États-Unis et à 17 % par le Canada. Si la viande canadienne est considérée de meilleure qualité, et que le Canada gagne des parts de marchés sur le concurrent américain, le marché mexicain ne commande pas de prime, sauf exceptionnellement s'il y a rareté de jambons.



4 — LES ÉTATS-UNIS

Il n'y a aucune différence entre le porc canadien et américain, tant l'industrie nord-américaine est fortement intégrée. C'est un marché de commodité orienté sur le prix, bien qu'il y ait « une certaine demande patriotique » pour le porc américain et un marché de niche pour des marques canadiennes de porc. Les importations américaines de porc ne comptent que pour 5 % de la consommation domestique. Mme Brodeur note par ailleurs que le Canada a perdu du terrain dans le marché voisin au profit de l'Union européenne.

Un prix de référence canadien

Le prix de référence du porc vivant canadien est basé sur le porc américain, mais « la représentativité du prix de référence américain du porc vivant utilisé dans les formules canadiennes est sérieusement contestée. La tendance est d'avoir une composante *cutout* ». Le *cutout* est la reconstitution chiffrée d'une carcasse établie par le Département américain de l'agriculture (USDA) à partir des coupes de viande (longes, flancs et autres) vendues sur les marchés domestiques et internationaux.

De plus, une autre difficulté s'ajoute à l'établissement d'un prix de référence canadien. C'est la composante « factor » utilisée par deux abattoirs dans l'Ouest canadien pour payer les éleveurs. « Cette composante est une boîte noire, on ne sait pas comment cette prime est établie en fonction du prix de référence américain. »

Dans son modèle de prix de référence canadien qui inclut les abattoirs du Québec et de l'Ontario, Mme Brodeur suggère d'intégrer une part de référence du *cutout* américain avec une prime Japon à l'intention des producteurs cana-

diens. Selon ses calculs « aux fins d'illustration seulement », cette prime pourrait varier entre 5 \$ US et 7 \$ US.

Les porcs élevés sans ractopamine aux États-Unis bénéficient d'une prime de 1 \$/100 kg, tout comme au Québec, aussi cette prime devrait faire partie du modèle canadien. Toutefois, le porc produit sans ractopamine aux États-Unis devient une norme générale, soit du porc de commodité, ce qui ne justifierait plus cette prime éventuellement.

Selon Mme Brodeur, il est difficile d'imaginer que les abattoirs canadiens vont adopter volontairement un modèle qui va se traduire par des marges de profits réduites, même s'il est dans l'intérêt commun d'avoir des producteurs capables d'investir dans l'avenir.

L'agroéconomiste indique que ce modèle de prix de référence est avant tout un outil pouvant servir à établir un nouveau contrat entre producteurs et abattoirs. Mais elle doute que, sans levier réglementaire, cet outil soit utilisé un jour. ■

Faire son chemin dans la jungle médiatique

Le monde médiatique vit une crise sans précédent. Les salles de presse se vident. Les journalistes qui quittent le métier ne sont pas remplacés. Ceux qui restent n'ont pas de champ spécialisé (ce qu'on appelle « *beat* » dans le jargon). Ils sont remplacés par une panoplie de chroniqueurs généralistes, le plus souvent sans connaissance fine, notamment du domaine agroalimentaire. « Au micro de Paul Arcand, Luc Ferrandez a déclaré qu'il faut manger plus de porc pour diminuer notre consommation de viande rouge. Tant mieux pour vous! », a ironisé Manon Genest, directrice générale, chez TACT Intelligence-conseil.



Le nouveau monde médiatique puise ses scoops en partie dans les médias sociaux pour alimenter une impitoyable machine à nouvelles qui tourne jour et nuit. En dix ans, le cycle médiatique journaux -radio-télé de 24 heures a été réduit à 4 heures avec l'arrivée du Web. Facebook véhicule des nouvelles sans filtre, entre le vrai et le faux, mais beaucoup de gens s'y abreuvent tout de même. « Il y a plus de monde qui lit La Presse sur Facebook que La Presse +, a spécifié Éric Gamache, vice-président, chez TACT Intelligence-conseil. La bonne nouvelle, dans cette nouvelle jungle médiatique, c'est que le secteur agroalimentaire a la cote! »

Un secteur de plus en plus à la mode

La couverture médiatique de l'agroalimentaire a augmenté de 350 % depuis vingt ans. Le phénomène s'explique par quatre grandes causes. Premièrement, les crises alimentaires touchant la santé publique qui ont conscientisé les consommateurs (ex. : crises de listériose dans la viande et les fromages). Deuxièmement, le désir d'une saine alimentation. Troisièmement, les émissions de cuisine qui ont changé radicalement la couverture médiatique du secteur. « Les émissions de cuisine sont aussi populaires que le hockey. S'associer avec un chef pour promouvoir ses produits peut être une stratégie payante », a indiqué Éric Gamache.

Quatrièmement, le sens social et l'éthique. Après avoir vu les questions de l'environnement et de la protection des animaux faire la une, c'est au tour des principes de la consommation responsable de susciter l'intérêt des journalistes, dont celui pour « les végés ».

Les végés et la viande

La montée d'adeptes de régime « végés » soit, végétarien et végétarien, repose sur les préoccupations de bien-être animal et de production « naturelle » (pesticides, fertilisants, antibiotiques, OGM, etc.). Selon les statistiques d'une étude de l'Université de Dalhousie, le Canada compte 2,3 millions de végétariens soit 9,4 % de la population, mais c'est une minorité grandissante, jeune, et avec un bon pouvoir d'achat. Tant au Québec qu'en France, la couverture médiatique sur l'alimentation végétale, les pesticides, les antibiotiques et le bien-être animal a explosé au cours des cinq dernières années. En 2019, le végétarisme a occupé 49 % de la couverture médiatique de ces sujets au Québec, et les pesticides 43 %, l'affaire de l'agronome et lanceur d'alerte Louis Robert y ayant contribué pour beaucoup.

Cette couverture médiatique accélère les tendances, croient les deux experts de TACT. Les groupes de pression ont plus d'écoute qu'avant et utilisent les modes de communications traditionnels, comme la campagne « BeFairBeVegan », prônée dans le métro de Montréal en septembre dernier.



Éric Gamache et Manon Genest, respectivement vice-président et directrice générale de TACT Intelligence-conseil.

Que faire pour survivre dans la jungle médiatique ?

« Cultivez vos relations et occupez l'espace médiatique », telle est la recette proposée par Manon Genest. D'une part, les pressions sociales ont un effet direct sur les clients, par exemple, qui sera le premier supermarché à s'approvisionner auprès d'élevages avec des truies sans cages ? Ou encore, qui sera la première grande chaîne de restauration rapide à offrir du poulet ou du bœuf élevé sans antibiotiques ?

D'autre part, ces pressions citoyennes ont aussi un effet sur les politiciens. « Si vous n'êtes pas dans les médias, les élus n'auront pas votre point de vue », a indiqué Mme Genest. Éric Gamache a indiqué que la nouvelle politique bioalimentaire du Québec 2018-2025 a muté des intérêts du producteur à ceux du consommateur.

Mme Genest a indiqué qu'il y a certes des risques de dérapage ou de devenir une cible à aller défendre son point de vue sur la place publique. Par contre, il y a aussi de nombreux avantages. En plus d'être citée dans la presse, une intervention publique donne l'occasion pour une organisation de se porter à la défense de ses membres, de donner sa version des faits et d'entretenir des relations avec les médias. L'experte y est allée de quelques règles d'or pour survivre dans l'actuelle jungle médiatique (voir encadré ci-contre).

Mme Genest a d'ailleurs souligné le travail des Éleveurs de porcs du Québec. Discreditée par la presse dans l'opinion publique au début des années 2000 à cause des épandages de lisier et de l'odeur de l'élevage, la production porcine est, quinze ans plus tard, citée en exemple pour son travail et sa contribution à la société. ■



LES SIX RÈGLES D'OR POUR SURVIVRE DANS LA JUNGLE MÉDIATIQUE

- 1** Les tendances sont là pour rester, il faut donc apprendre à surfer sur la vague.
- 2** Bâtir son capital de sympathie auprès des journalistes et des politiciens.
- 3** Ne pas laisser les faussetés devenir « vérité », mais les corriger par des faits.
- 4** Ne pas défendre l'indéfendable, mais corriger ses pratiques s'il le faut.
- 5** Être fiers mais pas arrogants.
- 6** Parler d'une seule voix.

Merci monsieur Larose!



Les Éleveurs de porcs du Québec ont profité de la tenue de leur Forum stratégique, la veille de leur assemblée générale spéciale, pour souligner le départ à la retraite de leur directeur général, Jean Larose. Un hommage chaleureux lui a été rendu en présence des délégués, de partenaires de la filière, de membres de sa famille, d'invités spéciaux et d'employés. Après 38 années de vie professionnelle consacrées à l'avancement de l'agriculture québécoise, dont près de 15 à défendre les intérêts des éleveurs de porcs, M. Larose avait annoncé son départ prochain lors de la dernière assemblée générale annuelle. ■

M. Jean Larose, en compagnie du ministre du MAPAQ, M. André Lamontagne, de M. David Duval, président des Éleveurs, et de M. Marcel Groleau, président de l'UPA.



Never
Stop
Improving
Nos relations.

Chez PIC, nous savons qu'il existe de nombreuses voies menant à la rentabilité. Mais la meilleure commence par la confiance et une poignée de main. Nous travaillons à l'établissement de bonnes relations en posant des questions, en partageant les connaissances et en écoutant vos commentaires afin de réussir ensemble.

Tel: 1-800-661-1543 Email: PIC.CA.info@genuspic.com www.pic.com

201729

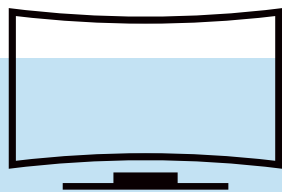
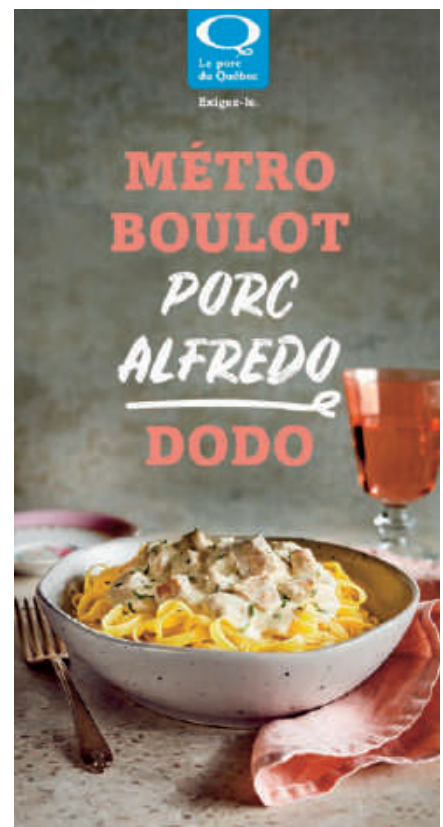
ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Patricia Gagnon, conseillère marketing pgagnon@leseleveursdeporcs.quebec

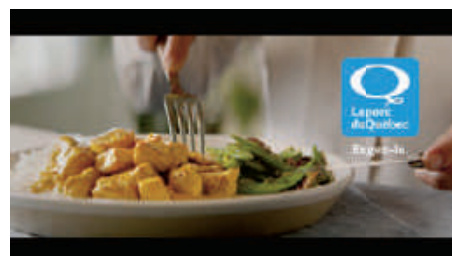
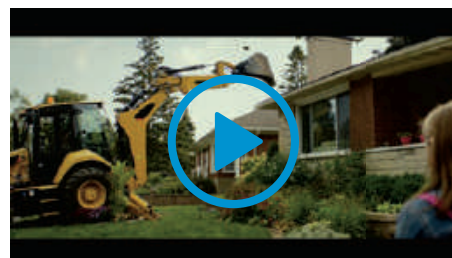
SORTIR DE SA ROUTINE,

c'est facile avec Le porc du Québec!

Le porc du Québec a dévoilé, en octobre, sa toute nouvelle campagne automnale. Tout en continuant de miser sur la facilité, la campagne habilement conçue par Ig2 surprend et démontre comment c'est facile de sortir de sa routine avec Le porc du Québec.



La création de deux messages de 30 secondes, diffusés sur les grands réseaux de télévision jusqu'à la mi-décembre, va donner vie à cette initiative et inspirer les consommateurs.





Le porc est une protéine très polyvalente qui se prête à plusieurs occasions de consommation et qui se marie à merveille avec une multitude de saveurs. Selon une étude de Léger, 91 % des répondants considèrent la marque Le porc du Québec comme un fleuron provincial. Avec un tel engouement, on peut présumer que les chefs maison seront enclins à cuisiner le porc du Québec.

Il est d'ailleurs facile de varier son menu et de sortir de sa routine en revisitant des recettes classiques. À titre d'exemple, le classique poulet au beurre peut se transformer en délicieux porc au beurre, ou encore, le bœuf bourguignon peut être concocté en porc bourguignon. « L'objectif derrière cette campagne d'envergure, mentionne Danielle Vaillant, directrice du marketing des Éleveurs de porcs du Québec, c'est de surprendre le consommateur avec des recettes qu'il n'aurait pas pensé cuisiner avec le porc et, ainsi, gagner des parts de préférence pour cette viande comme protéine favorite auprès des Québécois. »

Le plan de rayonnement a été conçu par l'équipe de Cossette média. Afin d'augmenter l'impact de la campagne TV et de joindre plus de consommateurs, l'affichage dans le métro de Montréal a été choisi comme média de prédilection : des lumineux ainsi que des colonnes et des écrans numériques vont inspirer les usagers avec d'appétissantes recettes réinventées.



Dans La Presse+, un rendez-vous gourmand aura lieu avec les lecteurs durant huit semaines au cours desquelles les consommateurs se verront suggérer des recettes de remplacement à des classiques, dont l'un d'eux a par exemple été réinventé pour devenir « le porc général tao ». De plus, une exécution inspirée du célèbre jeu Pac-Man a été diffusée dans le cahier actualité de La Presse+. Les lecteurs, en se déplaçant dans le jeu, devaient attraper les petits cochons en évitant les plats ennuyeux. Les lecteurs pouvaient y découvrir des recettes de porc réinventées. Le jeu a généré plus de 900 000 interactions.



La campagne sera aussi en valeur dans plusieurs magazines, dont RICARDO, Coup de pouce et Châtelaine de même que dans les médias sociaux. ■

REPORTAGE

Martin Archambault, rédacteur en chef du magazine Porc Québec marchambault@leseleveursdeporcs.quebec

Porc Québec présente son dernier reportage sur les lauréats 2019 du concours Responsables par nature qui s'inscrit dans la démarche de responsabilité sociale entreprise par les éleveurs de porcs du Québec. Le concours vise à mettre en lumière l'excellence des pratiques mises en œuvre par les éleveurs en fonction des cinq axes de la responsabilité sociale : 1. Gouvernance 2. Environnement 3. Bien-être animal, santé animale et salubrité 4. Économie 5. Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté.

Ferme Benoit Richard, une entreprise au parcours bien balisé



Benoit Richard, Johanne Moreau et leur fils Kevin Richard, qui entendent prendre la relève de la ferme familiale.

Ferme Benoit Richard affiche un beau tableau de chasse en matière de responsabilité sociale : une seule infection dans un lot en 17 ans, une reconnaissance de sa municipalité en matière de protection de l'environnement, la conception d'équipement ergonomique, une analyse annuelle de son coût de production, voilà une entreprise responsable par nature au parcours bien balisé pour assurer sa réussite.

Les Richard ne sont pas peu fiers, en matière de bien-être et de santé animale, de leur seule infection de leur cheptel en 17 ans : il s'agissait d'une épidermite isolée dans un seul lot. C'est qu'ils ne prennent pas les choses à la légère comme en

témoigne leur résultat « Or » obtenu lors du dernier audit de biosécurité déployé par les Éleveurs de porcs du Québec. Leur feuille de route était si impeccable qu'aucune amélioration n'a été identifiée pour rehausser leurs mesures de biosécurité.

Les porcelets introduits dans leurs pouponnières proviennent de la même source. Une fois portés à leur poids de 28 kg, les porcelets sont déplacés et un vide sanitaire est effectué, aux huit semaines, dans les deux pouponnières, par les éleveurs mêmes afin d'être entièrement satisfaits du lavage et de la désinfection. L'été, tous les ventilateurs, les portes et les silos sont nettoyés pour un meilleur contrôle sanitaire. Bien que les visiteurs soient rares – essentiellement il n'y a que la technicienne qui se pointe aux trois semaines – des affiches ont été installées sur les bâtiments et sur le terrain pour délimiter les zones d'accès contrôlées. À l'intérieur des bâtiments, un muret de quelques pieds a été aménagé à l'entrée pour obliger tout visiteur, avant de l'enjamber, à se changer en revêtissant une salopette et des bottes.

Une barrière verrouillée, à l'entrée du site, bloque l'accès. Le bac de récupération des animaux morts est amené au bord du rang, lors de la collecte, pour tenir l'équarrisseur loin. Les animaux morts ont préalablement été maintenus congelés dans l'un des deux congélateurs réservés pour eux.

Dans chacune des pouponnières, 2 parcs sur 28 sont utilisés comme parc-hôpital pour les porcelets ayant besoin de soins. Lors de la manipulation des porcs, seuls des hochets sont utilisés pour encourager les animaux à se déplacer calmement.



Pour contrôler l'accès à la ferme, des affiches ont été installées à plusieurs endroits stratégiques.



Pour empêcher la vermine de pénétrer à l'intérieur des bâtiments, du gravier a été déposé tout autour sur une largeur de 50 centimètres.

Santé et bien-être animal

Dans le but de laisser plus d'espace aux animaux, le nombre de porcelets accueillis a été diminué pour faire en sorte que chacun d'eux bénéficie de 3,3 pieds carrés. Leur environnement et leur confort sont adéquats en tout temps grâce au contrôle constant de la ventilation, de la température et de l'éclairage. « En plus du contrôle de la température, de la ventilation et de l'humidité par un automate, le secret est de marcher, à l'intérieur des bâtiments, entre les porcs. Regarder le comportement animal est une façon de valider nos données quotidiennes », explique Kevin Richard. Ils ont par ailleurs suivi une formation en euthanasie pour s'assurer d'utiliser les bonnes méthodes de fin de vie des animaux sans les faire souffrir.

La réduction de l'utilisation des antibiotiques est un aspect important aux yeux des éleveurs. Les Richard en utilisent uniquement lorsqu'il y a présence de signes de la maladie, si bien qu'ils n'ajoutent aucun antibiotique dans l'eau ou dans la moulée. Pour prévenir les maladies, ils donnent à leurs porcelets une eau acidifiée. Ils ont également augmenté la vaccination à un ou deux vaccins par lot. Pour faciliter le travail et éviter une blessure par le mouvement répétitif de la vaccination, ils ont construit une pièce d'équipement, un panneau en quelque sorte pour qu'une seule personne puisse se charger de la vaccination de façon ergonomique en s'appuyant notamment et en isolant mieux le porcelet. « Nous avons également comme consigne de prendre une pause de 5 minutes, toutes les 30 minutes, pour éliminer les irritants liés à la répétition des mouvements », souligne Kevin Richard.



Conseil santé-sécurité

Lors de la vaccination, il est recommandé de prendre des pauses régulières.

Environnement en tête

Les Richard sont tout autant soucieux en matière de protection de l'environnement. Ferme Benoit Richard cultive 40 hectares en grandes cultures et en légumes de transformation, essentiellement du maïs, des haricots et de l'ail d'automne.

Le lisier y est épandu en se basant sur un plan de rotation des cultures, toujours avec l'objectif d'utiliser le plein potentiel de la valeur fertilisante du lisier avec la culture adéquate. Un épandage est effectué avant le semis de maïs et un autre après la récolte des légumes, à la suite de laquelle est semé un engrais vert, souvent un mélange de moutarde et de céréales. « Ces végétaux, plantés à l'automne, ont un double avantage : ils aident à stocker l'azote et le phosphore du lisier épandu à cette période et diminuent l'érosion de la terre arable avant que l'on ne travaille le sol », fait valoir Kevin Richard.

Les bandes riveraines jouent bien leur rôle de rétention du sol, car elles sont bien respectées sur chacune des terres, si bien que la municipalité a contacté les éleveurs pour éventuellement installer une pancarte afin de sensibiliser les passants de cette bonne pratique. Pour éviter le plus possible la compaction, ils favorisent un travail réduit de la terre à l'automne en utilisant le chisel dans les types de sols qui s'y prêtent comme le loam et le loam sableux. Quant à l'utilisation des pesticides, leur but est d'en utiliser le moins possible. « Nous avons augmenté le sarclage mécanique dans les légumes et nous faisons du dépistage dans les champs. Nous n'utilisons ainsi que le bon produit, au bon dosage et au bon stade. »

Les produits dangereux, les huiles et les batteries par exemple, sont éliminés lors de la collecte prévue par la municipalité, tandis que les contenants de pesticides vides sont déposés à la coopérative Comax de Saint-Hyacinthe.

NR-LAC

SUPPLÉMENT ÉNERGÉTIQUE À BASE DE GLYCÉROL VÉGÉTAL

NOUVEAU!

OPTIMISER VOS PERFORMANCES DE REPRODUCTION

Venez nous voir
au **PORC SHOW**
kiosque #16



PROBIOTECH
INTERNATIONAL

www.probiotech.com | 1 800 267-7252

205611

Bonnes relations avec la communauté

Pour s'assurer de maintenir de bonnes relations avec la communauté, les éleveurs évitent autant que possible d'épandre le lisier les fins de semaine et lorsque les voisins risquent d'organiser des activités à l'extérieur. Ils tiennent compte des conditions atmosphériques, notamment du vent, et la plupart du temps avisent leurs voisins. Quand ils épandent, le lisier est incorporé dans les 24 heures.

La ventilation de leurs bâtiments est effectuée par ventilation à extraction basse (sous le plancher), un système permettant de réduire les concentrations de la majorité des contaminants et laissant les odeurs à ras du sol. « En plus de réduire les odeurs, l'air est aussi meilleur à l'intérieur pour les porcelets, ajoute Kevin Richard. Certains gaz, notamment l'ammoniac, ne remontent pas au-dessus du plancher où se trouvent les porcelets. »

Kevin Richard s'implique aussi dans sa communauté. Administrateur de l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Est depuis 8 ans, il en est président depuis 2 ans. À ce titre, il agit également comme représentant de sa région pour la relève agricole à la MRC des Maskoutains.

Gouvernance, gouvernance

Les Richard se font un point d'honneur de constamment améliorer la gouvernance de leur entreprise. La formation de Kevin, combinée à l'expérience de ses parents et à leur participation à des colloques, des formations et des rencontres

réunissant des gens de l'industrie, ont aidé à améliorer leur réseautage et leurs compétences respectives à ce chapitre. Ils sont à l'affût des conférences et des formations, en bien-être animal, en régie d'élevage ou en santé animale, entre autres choses, pour se mettre à jour.

Un plan stratégique avec des objectifs de performances et de revenus a été élaboré. Pour certains projets, un plan d'affaires est aussi souvent défini avec les coûts de production pour connaître la rentabilité. « Ces outils nous aident à prendre les meilleures décisions possible, notamment en regard des investissements projetés. Les coûts de revient sont fixés pour chacun des postes de dépenses. Il est important de connaître son coût de production global », explique Kevin Richard.

Les résultats technico-économiques sont calculés, analysés, puis comparés avec la moyenne des fermes de leur secteur. « Dans le secteur végétal, notre taux de charges est près de 50 %, tandis que la moyenne de la Montérégie est de 55 %. Dans le maïs, nous avons un rendement de 13 Tm/ha. Au chapitre de l'élevage, le taux de mortalité est souvent moins de 1,25 %. Le gain moyen quotidien (GMQ) est ajusté de 525 g en moyenne pour 7 semaines d'élevage. Dans l'ensemble, la ferme a un solde résiduel supérieur à la moyenne de groupe et un avoir du propriétaire dans les 90 %. Quoi qu'il en soit, notre objectif n'est pas de constamment diminuer les coûts, mais de pouvoir augmenter les revenus », précise l'agroéconomiste.



Grâce à sa formation d'agroéconomiste et son expérience de conseiller en gestion, Kevin Richard a grandement contribué à améliorer la gouvernance de l'entreprise familiale, notamment par l'élaboration d'un plan stratégique.

La communication, pièce maîtresse

La communication est au cœur des membres de l'entreprise familiale. Certaines tâches et des actes de vétérinaires, par exemple, sont méticuleusement notés pour faire en sorte que tous soient informés et en mesure de faire le suivi adéquat. Des registres de médicaments, de pesticides et d'accréditation de conformité sont entre autres choses classés dans des cartables ou informatisés. Un code couleur, notamment pour le soin apporté aux porcelets, a été défini pour s'assurer de ce qui a été fait et pourquoi cela a été fait. Ces indications sont inscrites devant les parcs pour assurer un suivi rigoureux.

AUTOCOLLANT	COULEUR	SIGNIFICATION
	Rouge	Grosses entités
	Jaune	Mil de parie, Arthritis, Tox.
	Bleu foncé	Herma, Créal
	Bleu pâle	Enc. de petits porcelets
	Vert	Enc. de petits porcelets

Un code couleur est utilisé pour identifier les observations sur les animaux et les soins apportés.

« Nous contrôlons l'ensemble des décisions se rapportant à l'entreprise par souci de maintenir notre vision et de faire les choix judicieux et rentables. Régulièrement, au moins une fois par semaine, nous échangeons sur les tâches à réaliser, les commandes à effectuer ainsi que sur les achats et les investissements à faire. Chacun sait ce qu'il doit faire, car nous l'avons bien défini d'un commun accord. La discussion entre partenaires est la base de la réussite », conclut Kevin Richard.



Des formulaires de suivis sont remplis religieusement pour assurer la rigueur de la régie d'élevage.

Profil de la Ferme Benoit Richard



La Ferme Benoit Richard est située à Saint-Barnabé Sud, une municipalité à 10 kilomètres de Saint-Hyacinthe. Elle a été fondée par Benoit Richard qui s'est lancé dans la production porcine en 2001 sur les terres de son père en association avec sa conjointe, Johanne Moreau. L'entreprise se divise en deux sites, l'un dédié à la production porcine, qui représente 65 % de ses revenus, et l'autre, à quelques pas de là, mais qui se trouve dans la municipalité voisine, à Saint-Jude, où se trouvent l'essentiel des terres pour la culture des céréales et des légumes de transformation.

En production porcine, Ferme Benoit Richard élève des porcelets pour le compte d'Agri-Marché. Leur site, à Saint-Barnabé Sud, compte deux pouponnières, où ils accueillent 2 600 porcelets. En 2018, l'entreprise a élevé 16 200 porcelets. La ferme cultive également 40 hectares en cultures commerciales et en légumes de transformation.

Benoit Richard et Johanne Moreau peuvent compter sur l'aide de leur fils, Kevin, 31 ans, qui leur prête main-forte depuis l'obtention de son diplôme en production horticole de l'ITA de Saint-Hyacinthe en 2008. Kevin Richard, qui a par la suite complété un baccalauréat en agroéconomie, enseigne à plein temps cette matière à l'ITA de Saint-Hyacinthe.

Il compte diminuer son temps d'enseignement, dans quelques années, pour prendre la relève de l'entreprise familiale. D'ici là, lui et ses parents voient l'avenir avec optimisme. Ils entendent grossir la ferme, notamment en achetant d'autres lopins de terre et peut-être même y construire une autre pouponnière.

Élevage de volailles

Kevin Richard mène aussi un autre projet de front : au moment d'écrire ces lignes, il était en train de veiller à la construction de son poulailler. Il s'agit d'un projet bien à lui, car il a gagné, à la suite d'un tirage dans le cadre du programme de relève de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec, un contingent de 6 000 poules pondeuses. Ce quota lui donne également le droit de louer 6 000 autres poules, de sorte qu'il exploitera un poulailler de 12 000 poules.

Ils sont persuadés que leur expérience agricole et leur diversification contribuent au maintien d'une bonne gestion économique de la ferme. ■



Ferme Benoit Richard.

Hélène Auger, agente aux communications externes et numériques hauger@leseleveursdeporcs.quebec

Travaillant en pouponnière depuis maintenant 18 ans, Nathalie Roy est propriétaire de la ferme Les Élevages Brigiporcs, à Sainte-Brigitte-des-Sault, dans la région du Centre-du-Québec.

Réduction des antibiotiques et régionalisation, une formule gagnante!

Lorsqu'on parle d'antibiorésistance, Nathalie Roy y accorde une attention particulière puisqu'il s'agit d'un sujet qui a autant touché sa vie personnelle que professionnelle. Elle est sensible au fait que l'utilisation des antibiotiques est pertinente pour traiter une maladie ponctuellement chez un individu mais pas sur de longues périodes.



« Le fait de traiter pendant plusieurs semaines, sans diagnostic spécifique, ne permet pas aux porcs de s'exposer aux pathogènes pour développer leurs propres anticorps et favorise l'antibiorésistance à long terme », affirme-t-elle. Il s'agit d'un cercle vicieux qui se répète constamment.

Par le passé, le vétérinaire de Nathalie Roy lui a conseillé de diminuer son utilisation d'antibiotiques lorsqu'il s'est rendu compte que quelques-uns de ses porcelets ne réagissaient plus à certains médicaments, et qu'il fallait en trouver d'autres. Une nouvelle approche était essentielle. Des cas d'arthrites ne pouvaient plus être soignés ou contrôlés à l'aide de la pénicilline. Maintenant, ils le peuvent!

Non seulement les porcelets de Nathalie Roy réagissent mieux quand ils reçoivent un antibiotique lorsque nécessaire, mais ils ont désormais une meilleure santé. La réduction des antibiotiques a permis d'enrayer l'antibiorésistance qu'elle avait commencé à observer et d'améliorer ses performances. La santé de son troupeau est plus forte, la conversion alimentaire de ses porcelets est meilleure et les gains moyens quotidiens se sont améliorés.



Nathalie Roy, propriétaire des Élevages Brigiporcs.

Ouverture à un monde de possibilités

Dès qu'elle a réduit son utilisation d'antibiotiques, Nathalie Roy n'a eu d'autres choix que de se tourner vers des solutions de rechange.

Le premier élément qui a fait une différence, c'est la régionalisation. En recevant des sources à moins de 10 km de chez elle, exemptes de souches sauvages du virus du SRRP, il est dorénavant plus facile de contrôler les maladies bactériennes et le statut sanitaire au sein de la région.

Il a fallu faire preuve d'ingéniosité pour introduire les deux sources locales et obtenir des lots plus uniformes. L'utilisation des bandes aux quatre semaines a permis de gérer le site en tout plein tout vide par bâtiment.

L'entrée de deux sources différentes à quelques jours d'intervalle a nécessité certains ajustements. L'une des sources était notamment plus fragile à la diarrhée postsevrage, ce problème a pu être résolu grâce à l'acidification de l'eau et à un vaccin oral administré aux porcelets qui en avaient besoin.



S'il y a quelques cas de diarrhée, Nathalie Roy n'hésite pas à leur donner des électrolytes dans l'eau pour qu'ils restent hydratés et qu'ils obtiennent tous les nutriments nécessaires.

De plus, parmi les quatre phases de moulée qu'elle donne en pouponnière, les porcelets reçoivent uniquement une phase de moulée médicamentée, adaptée spécifiquement en fonction des pathogènes présents dans l'élevage. Celle-ci va durer une vingtaine de jours et lui permettra d'intervenir au moment où ils en ont le plus besoin, soit dès qu'ils commencent à perdre l'immunité maternelle et qu'ils doivent développer leurs propres anticorps. La présence de plusieurs phases de moulée non médicamentée facilite aussi l'administration de vaccins vivants dans l'eau d'abreuvement afin de prévenir entre autres l'iléite à *Lawsonia intracellularis* et la diarrhée postsevrage à *E. coli*.

Nathalie Roy privilégie, par ailleurs, le traitement individuel de ses porcelets plutôt que les traitements de groupe. Elle possède un parc hôpital pour ceux qui sont malades et qui doivent obtenir des antibiotiques et un autre qu'elle appelle son parc de déclassement. Ce dernier lui permet de retirer les porcelets plus fragiles, qui ne sont pas nécessairement malades, afin de les mettre dans un endroit où ils ont plus d'espace.

Elle préconise également une évaluation de la situation à l'instar de traitements systématiques. En effet, lorsqu'elle se retrouve face à des cas de morts subites ou à des mortalités à cause de maladies, elle va consulter son vétérinaire et envoyer par la suite deux porcelets à un laboratoire pour un examen pathologique. Une fois le diagnostic obtenu, son vétérinaire va valider le traitement à mettre en place pour régler le problème. Souvent, la solution ne requiert pas l'utilisation d'un antibiotique.

Trucs et astuces

Une pratique simple à intégrer à la routine est l'acidification de l'eau. Dès que le bon acide est trouvé, il suffit de se procurer un doseur et un outil pour vérifier le pH de l'eau (bandelettes ou testeur d'acide). À noter, le pH idéal pour les porcs se situe entre 5 et 5,5.

Pour aider ses porcelets à ne pas avoir de diarrhée postsevrage, les plus petits reçoivent du gruau à leur entrée lors des cinq premiers jours. Du gruau? Eh bien, oui! Le gruau leur permet de s'alimenter et de s'adapter tranquillement à leur moulée.



Nathalie Roy donne du gruau à ces porcelets pour contrer la diarrhée postsevrage.

La clé pour la réduction des antibiotiques

Selon Nathalie Roy, l'objectif de réduction de 20 % de l'utilisation globale des antibiotiques importants en médecine humaine d'ici 2020 par rapport à 2016 de l'EQSP est atteignable. La clé? La régionalisation et le contrôle des statuts sanitaires, particulièrement pour le SRRP.

Elle a été témoin de l'efficacité des regroupements régionaux (réseau santé ou CLÉ) qui permettent de mieux contrôler les statuts sanitaires d'une région. « À partir du moment où l'on contrôle notre statut sanitaire par région, on évite de contaminer tout le monde et on arrête de traiter partout. De cette façon, il sera possible de diminuer l'utilisation des antibiotiques et d'atteindre l'objectif de réduction », souligne-t-elle.

Le principal obstacle à l'atteinte de cet objectif serait, quant à elle, que les éleveurs s'installent trop facilement dans une routine confortable. Il sera difficile d'atteindre les objectifs si tous les joueurs ne sont pas impliqués dans le processus. Il faut travailler en équipe, avec son vétérinaire, pour y parvenir.

L'élevage porcin évolue et se perfectionne constamment. « Ce n'est pas parce qu'on fait les choses d'une telle façon depuis dix ans qu'il faut continuer de les faire ainsi. Comme éleveur, il faut s'adapter pour ne pas manquer la parade », mentionne M^{me} Roy.



CONSEIL D'ÉLEVEUR

Soyez patient et ouvert d'esprit. Les changements n'arrivent pas du jour au lendemain. Par moment, ça va bien et parfois moins bien. Il faut se donner du temps. Ça peut prendre jusqu'à six mois avant d'observer des améliorations significatives.

C'est aussi important de s'informer de ce qui se fait ailleurs et d'être ouvert à essayer de nouvelles méthodes. L'ouverture d'esprit est là pour aider la production porcine et lui permettre de progresser. Une solution essayée il y a 10 ans peut ne pas avoir fonctionné à l'époque, mais peut très bien fonctionner aujourd'hui. Donnez-vous la chance d'essayer à nouveau! ■



Conseil santé-sécurité

Le port du masque est une bonne pratique pour se protéger contre les poussières.

Nathalie Roy possède deux pouponnières, à Sainte-Brigitte-des-Saults, dans la région du Centre-du-Québec, où elle élève quelque 33 000 porcelets annuellement.

Les éleveurs centrés sur la réduction des antibiotiques

Les éleveurs de porcs et les vétérinaires sont non seulement en accord avec la cible de réduction de l'utilisation des antibiotiques de 20 %, d'ici 2020, mais ils sont surtout confiants de l'atteindre.

Voilà ce qui ressort entre autres choses du sondage réalisé auprès d'éleveurs et de vétérinaires pour orienter les mesures devant être mises en place pour réduire l'utilisation des antibiotiques et mieux cerner les efforts actuellement consacrés pour atteindre la cible.

La cible de réduction a été fixée par l'Équipe québécoise de santé porcine qui veut atteindre une réduction globale de 20 % de l'utilisation des antibiotiques importants en médecine humaine (antibiotiques de catégories 1, 2 et 3) d'ici 2020 par rapport à 2016.

93 % des éleveurs en accord

Le récent sondage révèle que 93 % des éleveurs ont répondu être en accord pour réduire leur utilisation d'antibiotiques et du côté des vétérinaires, tous ont répondu être en accord avec l'objectif de réduction. Les éleveurs, comme les vétérinaires, sont d'ailleurs confiants d'atteindre l'objectif.

Les éleveurs qui ont indiqué ne pas être en accord ont justifié leur affirmation en répondant qu'ils craignaient une augmentation du taux de mortalité ou anticipaient une diminution du gain moyen quotidien et de la conversion alimentaire.

Une fois que la cible sera atteinte, 91 % des éleveurs pensent poursuivre leurs efforts. Les vétérinaires, pour leur part, estiment tous qu'il sera possible de poursuivre la réduction après avoir atteint la cible.





Vacciner les animaux est une stratégie à mettre en place pour réduire l'utilisation des antibiotiques.

Visite gratuite d'un vétérinaire

Enfin, 87 % des éleveurs ayant bénéficié d'une visite dans le cadre du Programme intégré en santé animale du Québec trouvent qu'elle les a aidés à diminuer leur utilisation d'antibiotiques. Ces visites gratuites sont toujours disponibles. Il suffit d'en parler à son vétérinaire. Pour plus d'information sur la campagne sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques dans les élevages porcins, veuillez consulter le site Internet du MAPAQ : www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/santeanimale/PISAQ/Pages/PISAQ-campagne5.aspx

Le sondage indique également que les éleveurs ont déjà entrepris des mesures pour réduire leur utilisation des antibiotiques. Parmi les plus populaires, on note celles-ci :

Mettre en place des entrées danoises	78 %
Adopter une gestion en bandes	76 %
Effectuer des traitements individuels plutôt que pour un groupe de porcs	73 %
Améliorer les pratiques de lavage — désinfection — séchage	68 %
Améliorer l'ambiance (ventilation, température, humidité)	68 %

Revoir ses pratiques

Comme on l'indiquait dans le magazine Porc Québec de septembre, l'utilisation judicieuse des antibiotiques en production porcine signifie de revoir les pratiques en privilégiant notamment les antibiotiques les moins importants en médecine humaine, mais aussi en réduisant leur utilisation. Les éleveurs sont invités à utiliser les fiches techniques diffusées dans le magazine précédent et dans lesquelles on présente des solutions de rechange. Ces outils sont également disponibles sur le site Accesporc sous l'onglet « Antibiotiques ». ■

Questions et réponses pour implanter avec succès PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE

Depuis l'entrée en vigueur de PorcSALUBRITÉ et de PorcBIEN-ÊTRE (PS|PBE), le 1^{er} juillet dernier, plus de 1 000 participants, principalement des éleveurs, ont suivi la formation sur ces nouveaux programmes. Près de 70 validations aux programmes PS|PBE ont été réalisées au Québec. Par contre, 2020 arrivant à grands pas : beaucoup de sites devront procéder à la validation complète PS|PBE. Il est donc temps de bien se préparer.

Pour vous aider à implanter les programmes, voici une série de questions et réponses. Plusieurs questions ont été posées lors des formations ou par téléphone au cours des derniers mois. Voici donc une synthèse qui vous permettra de vous préparer pour votre prochaine validation complète.

1. Quand dois-je assister à la formation ?

Vous devez suivre votre formation avant votre prochaine validation complète. Si la formation n'est pas faite, vous aurez automatiquement une demande d'action correctrice (DAC) majeure et une période de 60 jours suivant la validation pour la faire. Des formations seront organisées en 2020 et 2021. Lors des formations, on remettra aux participants leur nouveau manuel. Si vous avez votre validation avant votre formation, il vous faut obtenir votre manuel en contactant le Service de la mise en marché au 1 800 363-7672.

2. Quels documents dois-je avoir en main lors de la validation ?

Veillez consulter la liste des éléments obligatoires dans l'onglet OBLIGATOIRE de votre manuel de l'éleveur. Cette liste énumère les registres, les procédures opérationnelles standardisées (POS) ainsi que les autres documents nécessaires pour que votre valideur réalise la validation. Être bien préparé est le premier facteur de réussite de votre validation. Dans cet onglet, vous trouverez aussi la liste des questions de validation. Vous n'aurez donc aucune surprise lorsque le valideur arrivera!



Les procédures opérationnelles standardisées sont également disponibles sur le site www.accesporcq.ca dans Publications/Santé, qualité et traçabilité/Excellence du porc canadien. Elles sont disponibles en version Word ou PDF. Vous pouvez donc les remplir sur l'ordinateur, les imprimer et ensuite les apporter sur le site. Si vous avez plusieurs sites, et que les POS sont les mêmes, vous n'avez qu'à changer leur entête et les imprimer pour vos autres sites.

3. Par quoi dois-je commencer pour implanter les procédures opérationnelles standardisées sur mon site ?

Nous vous conseillons fortement de les sortir du « Manuel de l'éleveur » et de les mettre dans un onglet séparé du manuel, une pochette ou un autre cartable. Il sera plus facile pour le valideur de les réviser si elles sont regroupées au même endroit. Ensuite, vous devez les lire, cocher les pratiques qui s'appliquent à votre ferme et les remplir, si nécessaire. Les POS représentent la description d'une tâche à exécuter pour votre personnel, mieux vaut la détailler.



4. Comment m'assurer que j'ai tous les registres adéquats pour ma validation ?

Vous aviez déjà des registres pour l'AQC. Ceux des nouveaux programmes ne diffèrent pas tant que cela. La première chose à faire est de comparer les registres que vous aviez pour l'AQC avec les nouveaux. Si des informations supplémentaires sont exigées, veuillez ajuster vos registres existants ou utiliser les nouveaux. Ces derniers se trouvent également en version Word ou PDF sur le site des Éleveurs à l'adresse mentionnée à la question 3.

Les deux seuls nouveaux registres obligatoires sont le registre de formation (R-B) et le code de conduite (R-C). Vous devez remplir un registre R-B pour chaque personne effectuant des tâches sur votre site et cette dernière doit signer un registre R-C. Tant qu'il n'y a pas de changement d'employés ou de responsabilités, ces deux registres sont adéquats et n'ont pas besoin d'être mis à jour chaque année.

Au sujet du manifeste porcin, ou du document qui accompagne les animaux qui entrent sur votre site, vous avez l'obligation de le vérifier à chaque entrée d'animaux et de vous assurer que tous les éléments obligatoires s'y trouvent. Le manifeste doit contenir,

notamment les attestations que les porcs n'ont pas été nourris avec de la ractopamine (si vous êtes un site exempt de ractopamine), que les animaux entrants sont certifiés PS|PBE, l'identification de la provenance (numéro QC), les périodes de retrait en cours, s'il y a un animal avec une aiguille brisée, etc. Veuillez consulter le module 3.1 pour les éléments obligatoires du manifeste porcin.

5. Dois-je effectuer une analyse d'eau ?

Si votre eau ne provient pas de la municipalité, vous devez effectuer une analyse d'eau du puits qui alimente la ferme. Vous devez effectuer soit une analyse du taux de nitrates (<300 mg/l) soit une analyse du taux de coliformes totaux (<10 UFC/100 ml). N'oubliez pas qu'il y a un certain délai entre l'envoi de l'échantillon au laboratoire et la réception des résultats. Donc, pensez à envoyer votre échantillon un à deux mois avant la validation.



6. Dois-je contacter mon vétérinaire pour certaines POS ou registres ?

Oui. Vous devez élaborer deux POS en consultation avec votre vétérinaire, soit celle sur l'euthanasie (7.10) et celle pour le soin des porcs malades et blessés (7.6). Également, votre vétérinaire doit signer votre régime pharmacothérapeutique (R-P) OU une lettre de garantie (R-Y). Veuillez le contacter pour vous assurer que ces documents sont à jour pour votre validation. Nous vous conseillons d'utiliser la lettre de garantie (R-Y), car une fois signée, elle est adéquate pour le programme, tant que vous ne changez pas de vétérinaire.

7. Est-ce que mes cartes de truie sont considérées comme un registre de traitement ?

Oui. Les cartes de truie sont considérées comme un registre de traitement si elles contiennent minimalement les informations suivantes: le nom du produit, le dosage, la date de l'injection et la période de retrait ou la date de fin du retrait.

Pour les registres de traitement en pouponnière et en engraissement, veuillez vous assurer d'avoir la date d'expédition permise et non seulement le nombre de jours de retrait.



8. Dois-je obtenir obligatoirement une lettre de garantie pour des produits alimentaires recyclés ou des drêches de distillerie ?

Oui. Vous devez obtenir de vos fournisseurs des lettres de garantie. Nous vous encourageons fortement d'envoyer, par courriel, le modèle de lettre de garantie (R-W) à vos fournisseurs afin que ces derniers le signent. Cette lettre doit être remplie et signée une seule fois et est valide tant que vous ne changez pas de fournisseurs. Si vous utilisez des aliments complets, provenant d'une meunerie commerciale et contenant ces produits, vous n'êtes pas obligés d'avoir une lettre de garantie.

9. Si j'utilise de la litière dans mon bâtiment, dois-je avoir une lettre de garantie ?

Oui. Vous devez obtenir une garantie écrite de votre fournisseur que la litière ne contient pas de pentachlorophénol (PCP), d'arséniate de cuivre chromaté ou d'autres produits de conservation du bois. Nous vous conseillons de lui faire parvenir le modèle R-H afin qu'il le remplisse et le signe. Tant que vous ne changez pas de fournisseur, votre lettre reste valide.

10. Que dois-je faire pour l'éclairage dans les bâtiments porcins ?

Le programme PorcBIEN-ÊTRE exige huit heures d'éclairage minimum par jour, d'une intensité de 50 lux (suffisamment clair pour permettre de lire un journal). Veuillez mettre en place un système ou une stratégie qui permet de laisser huit heures de lumière à vos porcs.

11. Si j'ai une pouponnière ou un engraissement, que dois-je faire pour la superficie ?

Tout d'abord, vous devez remplir le registre sur la superficie allouée (R-Z). Si vos parcs sont tous de la même dimension, vous pouvez utiliser une seule ligne du registre. Ensuite, vous devez calculer la superficie allouée par porcelet ou par porc. Après l'avoir calculée, veuillez consulter la fiche F-13 dans votre manuel pour vérifier si vous respectez les exigences du programme. Si vous ne respectez pas les exigences, une stratégie devra être mise en place afin de les respecter.

12. Dois-je fournir un enrichissement à mes porcs ?

Oui. Deux mesures d'enrichissement doivent être fournies à vos porcs, à tous les stades de production. Il y a plusieurs types d'enrichissement possibles. Veuillez consulter la fiche F-14 sur les exemples d'enrichissement selon le stade de production.

N'hésitez surtout pas à poser des questions à votre valideur ou à vos conseillers techniques. Également, vous pouvez contacter Marie-Pier Lachance, aux Éleveurs de porcs du Québec, si vous avez des questions ou des besoins d'accompagnement. Vous pouvez la contacter à mplachance@leseleveursdeporcs.quebec ou au 450 679-0540, poste 8514. ■



Une bouteille suspendue est un exemple d'une mesure d'enrichissement pouvant être mise en place.



Si votre eau ne provient pas de la municipalité, vous devez effectuer une analyse d'eau du puits qui alimente la ferme.

Protéger ses profits avec l'aide d'un conseiller

La volatilité des marchés cause parfois des maux de tête aux producteurs porcins. Heureusement, des outils permettent d'atténuer les conséquences de cette volatilité. Car, oui, il est possible de sécuriser aujourd'hui le prix de vente de demain (en termes de mois) et ainsi de profiter des fluctuations avantageuses des marchés à terme en cours d'année.



Bon nombre de producteurs sont attirés par une telle perspective, mais ne se sentent pas à l'aise d'entreprendre seuls une démarche de ce type. Retenir les services d'un professionnel qualifié prend alors tout son sens et, pour encourager les producteurs à s'adjoindre un conseiller compétent en la matière, une aide financière est accessible.

Optimiser la mise en marché

En gestion agricole, l'autogestion des risques est un concept qui s'articule autour de deux grands principes, soit la connaissance du coût de production par unité et l'établissement de stratégies de commercialisation basées sur ce coût. Adopter cette approche structurée permet d'agir lorsqu'il est avantageux de le faire pour l'entreprise et ainsi de protéger ses profits. C'est une façon de gérer les risques du marché.

Le producteur planifie ainsi, avec l'aide du conseiller, la mise en marché de ses porcs en cours d'année, de même que l'achat des grains pour l'alimentation des animaux, tout en précisant les prix visés et les outils à utiliser. Parmi ces outils, notons, par exemple, le Service de gestion des risques du marché (SGRM) des Éleveurs de porcs du Québec, les contrats à terme ou les options liées à un compte de courtage.

En établissant des stratégies précises basées sur le coût de production, le producteur prend des décisions rationnelles dans un contexte où les marchés boursiers peuvent être parfois la source d'émotions intenses.

Aide financière pour les services d'un conseiller

Dans le cadre du Programme services-conseils du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, lequel est issu de l'Accord Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture, chaque entreprise agricole peut disposer d'une enveloppe d'aide financière pour le recours à des services-conseils professionnels.

En ce qui concerne le service-conseil en autogestion des risques, les producteurs agricoles ont accès à une aide financière qui couvre 50 % des honoraires du conseiller. Ce dernier doit être autorisé pour offrir ce service, ce qui représente une assurance qu'il possède les connaissances et les compétences appropriées. L'aide financière peut atteindre 75 % dans certaines régions du Québec et même 85 % pour le producteur qui se qualifie à titre de « relève agricole ». On obtiendra plus de détails à ce sujet en communiquant avec le réseau Agriconseils de sa région.



Actualiser ses connaissances

Comprendre le fonctionnement des marchés, tant mondiaux que locaux, et connaître les différentes stratégies de commercialisation possibles est un gage d'un travail d'équipe efficace mettant à contribution le producteur et le conseiller en autogestion des risques. Des activités de formation sur le sujet sont offertes à divers moments de l'année. Pour en savoir plus, il suffit de consulter le collectif en formation agricole de sa région. ■

Conseillers autorisés pour fournir des services-conseils en autogestion des risques dans la production porcine

M. Anthony Lévesque, agronome,
Les Consultants Denis Champagne inc.

Tél. : 418 387-7204

Courriel : alevesque@lesconsultantsdenischampagne.com

M. Éric Fournier, agronome,
Fournier Agri-conseil inc.

Tél. : 418 882-6995

Courriel : fourniereric18@gmail.com

M. Michel Mercier, dta,
Michel Mercier Consultants

Tél. : 418 475-5496

Courriel : mmercier@michelmercierconsultants.ca

M. Raphaël Pouliot, agronome

Tél. : 514 796-0567

Courriel : raphaelpouliot99@gmail.com

M. Réjean Leblanc, agronome, Sirporc inc.

Tél. : 819 460-1578

Courriel : sirporc@cgocable.ca



En gestion agricole, l'autogestion des risques est un concept qui s'articule autour de deux grands principes : la connaissance du coût de production par unité et l'établissement de stratégies de commercialisation basées sur ce coût.

Essais d'aménagement de DAC autobloquants pour la gestion de truies en groupe : les résultats

Une dizaine d'aménagements ont été testés afin d'obtenir davantage d'informations sur le comportement alimentaire des animaux lorsque des distributeurs automatiques de concentrés autobloquants (DAC) sont utilisés dans les parcs de truies gestantes logées en groupes.



Photo 1 DAC autobloquants installés dans des fermes québécoises

Dans le cadre de ce projet, il a été observé que lorsqu'un seul DAC autobloquant est installé dans un parc, il semble préférable de l'accoler à un côté du parc et de privilégier une barrière métallique entièrement ajourée devant l'entrée de la station d'alimentation. Il a aussi été observé que plus le ratio de truies par DAC autobloquant est faible, plus les truies y effectuent de visites et plus le temps d'utilisation total des DAC par truie par jour est grand. Les truies effectuent alors plus de visites de type « hors-alimentation » (visites où aucun aliment ne leur est servi). Il ressort également que pour les plus grands groupes de truies, il n'est pas utile de séparer l'installation des DAC afin de créer plus d'une zone d'alimentation.

Enfin, dans le cadre de ce projet, les différences de performances observées entre les truies logées en groupes et les truies logées en cages ne se sont pas avérées significatives.



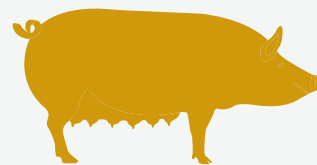
Photo 2 Autres DAC autobloquants installés dans des fermes au Québec.

Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs exige que les producteurs logent leurs truies gestantes en groupe (35 jours après la saillie) avant le 1^{er} juillet 2024. Pour s'adapter aux nouvelles exigences, les éleveurs devront rénover leurs bâtiments ou en construire de nouveaux, ce qui demandera des investissements importants. L'un des systèmes d'alimentation offert aux éleveurs, depuis 2014, est un modèle de distributeur automatique de concentrés autobloquant, permettant d'alimenter individuellement les truies (Photos 1 et 2).

Le projet de recherche a été réalisé par le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) afin d'optimiser la régie d'élevage des truies gestantes en groupes alimentées avec le système de DAC autobloquants. Les principaux objectifs étaient de :

1. Mieux comprendre le comportement des truies et des cochettes logées en groupe en utilisant les DAC autobloquants comme système d'alimentation individualisée.
2. Étudier différentes techniques d'entraînement des cochettes pour les habituer à s'alimenter avec les DAC autobloquants.
3. Comparer les performances zootechniques entre des truies gestantes en cages et des truies gestantes logées en groupes et alimentées avec des DAC autobloquants.

Ce projet a été réalisé à la ferme Saniben située à Saint-François-de-la-rivière-du-Sud, une maternité commerciale de 2 400 truies. Cette entreprise comprend deux maternités de 1 200 truies dont la régie est effectuée en bandes aux quatre semaines. Les truies gestantes sont logées en cages dans une des maternités et en groupes dans l'autre maternité.



Le projet a été
réalisé sur
une ferme
de 2 400 truies.

Aménagements testés

Dix aménagements ont été testés dans la maternité où la gestation des truies est effectuée en groupes, afin de déterminer l'effet du ratio (nombre de truies/DAC autobloquant) ainsi que l'effet du positionnement des stations d'alimentation sur la consommation alimentaire. Dans les différents aménagements, le nombre de DAC autobloquants présents dans les parcs variait entre un et six. Deux types de visites ont été répertoriées, soit les visites dites « alimentaires » où un aliment était distribué à la truie et les visites dites « hors-alimentation ». Durant les visites de type « hors-alimentation », les truies demeuraient dans la station afin de s'y réfugier, explorer, ou dans l'espoir de trouver des aliments non consommés par les truies précédentes. La Tableau 1 présente les données sur le nombre et la durée des visites effectuées dans les DAC autobloquants selon les aménagements testés.

Tableau 1 Nombre moyen de visites et durée moyenne passée dans les DAC autobloquants selon l'aménagement testé

Description				Nombre moyen de visites par truie par jour			Durée moyenne dans le DAC (min/truie/jour)		
Aménagement	Nb moyen de truies	Nb de DAC	Ratio truie/DAC	Total	Avec alimentation	« Hors- alimentation »	Total	Avec alimentation	« Hors- alimentation »
1	18,5	1	18,5	3,4	1,4	2,0	51,7	26,6	25,1
2	19,1	1	19,1	3,4	1,5	1,9	53,2	28,4	24,8
3	18,8	1	18,8	3,6	1,4	2,2	41,4	26,2	15,2
4	31,1	3	10,4	3,6	1,2	2,4	94,4	49,4	45,0
5	40,2	3	13,4	4,6	1,3	3,3	75,8	25,5	50,4
6	49,4	3	16,5	4,9	1,4	3,5	62,3	27,0	35,3
7	54,1	3	18,0	3,3	1,9	1,4	47,9	26,0	21,9
8	54,1	4	13,5	4,5	1,5	3,0	67,5	28,0	39,5
9	78,8	4	19,7	3,4	1,3	2,1	46,6	27,1	19,5
10	73,8	6	12,3	4,6	1,5	3,1	66,4	25,4	41,0

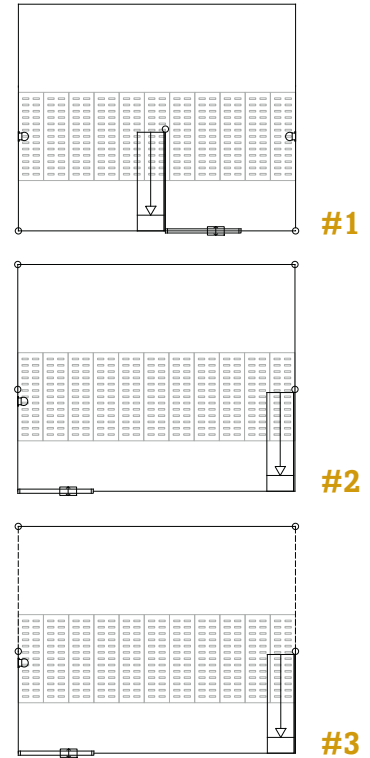


Aménagements à un DAC autobloquant

Trois aménagements à un DAC autobloquant ont été testés. Une moyenne d'environ 19 truies étaient logées dans ces parcs.

- **Aménagement #1** : DAC autobloquant positionné au centre du parc.
- **Aménagement #2** : DAC autobloquant accolé au muret, avec divisions d'enclos pleines devant l'entrée du DAC autobloquant.
- **Aménagement #3** : DAC autobloquant accolé au muret, avec divisions d'enclos métalliques ajourées devant l'entrée du DAC autobloquant.

Le principal effet a été noté pour l'aménagement #3 et concerne le temps passé par les truies dans les DAC autobloquants pour des activités autres que l'alimentation. En effet, pour l'aménagement #3, le temps passé par les truies dans les DAC autobloquants était d'environ 10 minutes de moins que pour les aménagements #1 et #2. Ainsi, dans l'aménagement #3, le DAC autobloquant se retrouvait disponible plus longtemps pour l'ensemble des truies (car moins de temps utilisé « hors-alimentation »), ce qui pourrait s'avérer très bénéfique pour les truies de statut social inférieur qui n'osent pas compétitionner pour l'accès à la station d'alimentation, ou bien si le parc contenait ponctuellement un peu plus de truies.



#1

#2

#3



DENIS MARTIN



MMI Maintenance de Machinerie Industrielle Inc.

Fabrication à votre goût / Inox - Acier etc. / BOL à l'eau - TRÉMIE / Cage mise-bas & gestation

327, Chemin Milton, Saint-Valérien-de-Milton, QC J0H 2B0 / info@equinov.ca / 450 924-0317



RÉAL GAUDREAU



Cage ascenseur



Nanny



Truie en liberté



Cell.: (450) 776.0596
SF: 1.888.446.4647
louis@secrepro.com
www.secrepro.com



LOUIS BONNEVILLE

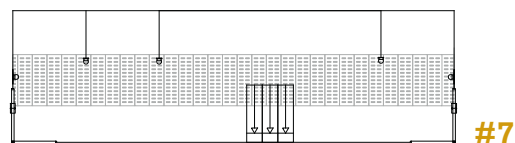
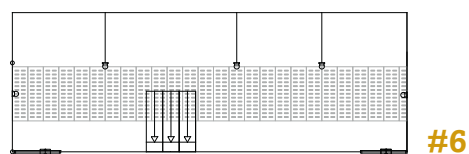
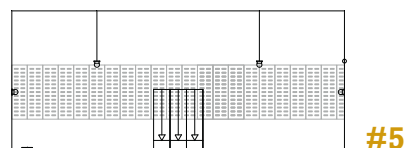
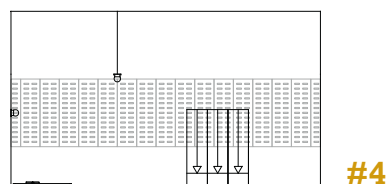
205543

Aménagements à trois DAC autobloquants

Quatre aménagements avec trois DAC autobloquants ont été testés.

- **Aménagement #4** : DAC autobloquants au tiers du parc, une couchette à gauche, 31 truies.
- **Aménagement #5** : DAC autobloquants centrés, deux couchettes, 40 truies.
- **Aménagement #6** : DAC autobloquants au tiers du parc, trois couchettes, 49 truies.
- **Aménagement #7** : DAC autobloquants au tiers, trois couchettes, 55 truies.

Les résultats ont démontré que plus le ratio de truies par station diminue, plus le nombre de visites « hors-alimentation » augmente. Pour ce qui est de la durée moyenne de présence par truie par jour dans les DAC autobloquants, elle diminue avec l'augmentation du nombre de truies par station d'alimentation. Donc la diminution du nombre de truies par DAC autobloquant a pour effet de diminuer le temps d'alimentation du groupe de truies dans le parc, mais entraîne une augmentation de la durée et du nombre de visites « hors-alimentation » effectuées dans les DAC. Cela pourrait contribuer à une usure prématurée des cages des stations d'alimentation, car ce temps supplémentaire « hors-alimentation » est du temps où les truies sont dans les DAC autobloquants, mais que leur attention n'est pas portée sur l'alimentation.

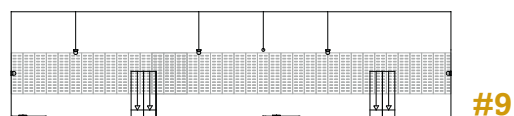
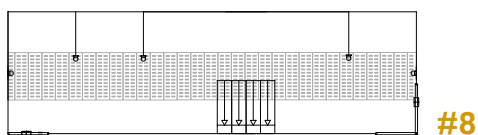


Aménagements à quatre DAC autobloquants

Deux aménagements avec quatre DAC autobloquants ont été testés.

- **Aménagement #8** : Quatre DAC autobloquants au tiers du parc, trois couchettes, 55 truies.
- **Aménagement #9** : Quatre DAC autobloquants regroupés deux par deux, trois couchettes, 78 truies.

La séparation des DAC autobloquants en deux blocs de stations d'alimentation n'augmente pas le nombre de visites ni les agressions dans le parc ou la durée d'alimentation du groupe. Cependant, ce type d'installation peut rendre plus difficile l'aménagement adéquat afin de respecter les zones de circulation et de repos, car moins de couchettes peuvent être installées.



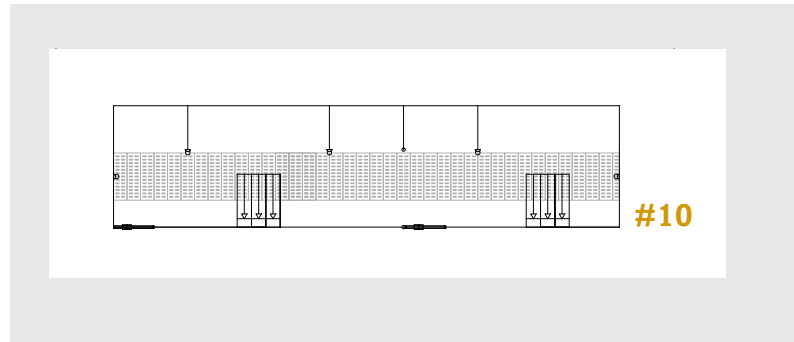
Aménagements à six DAC autobloquants

Un aménagement avec six DAC autobloquants a été testé. Il s'agissait du même parc que l'aménagement #9.

→ **Aménagement #10** : Six DAC autobloquants, trois couchettes, 78 truies.

Comme dans les comparaisons précédentes, l'augmentation du nombre de DAC dans le parc, qui diminue du même coup le ratio de truies par station d'alimentation, a pour effet d'augmenter le nombre moyen de visites quotidiennes et la durée totale passée dans le DAC autobloquant. La durée moyenne par truie par jour est également plus grande lorsque toutes les stations sont ouvertes (aménagements #9 vs #10). L'aménagement #10, avec ses

6 DAC autobloquants, permettrait d'alimenter les truies plus rapidement qu'un aménagement comprenant seulement quatre stations. Cependant, cet aménagement offre également beaucoup d'opportunités aux truies pour faire des visites « hors-alimentation ».

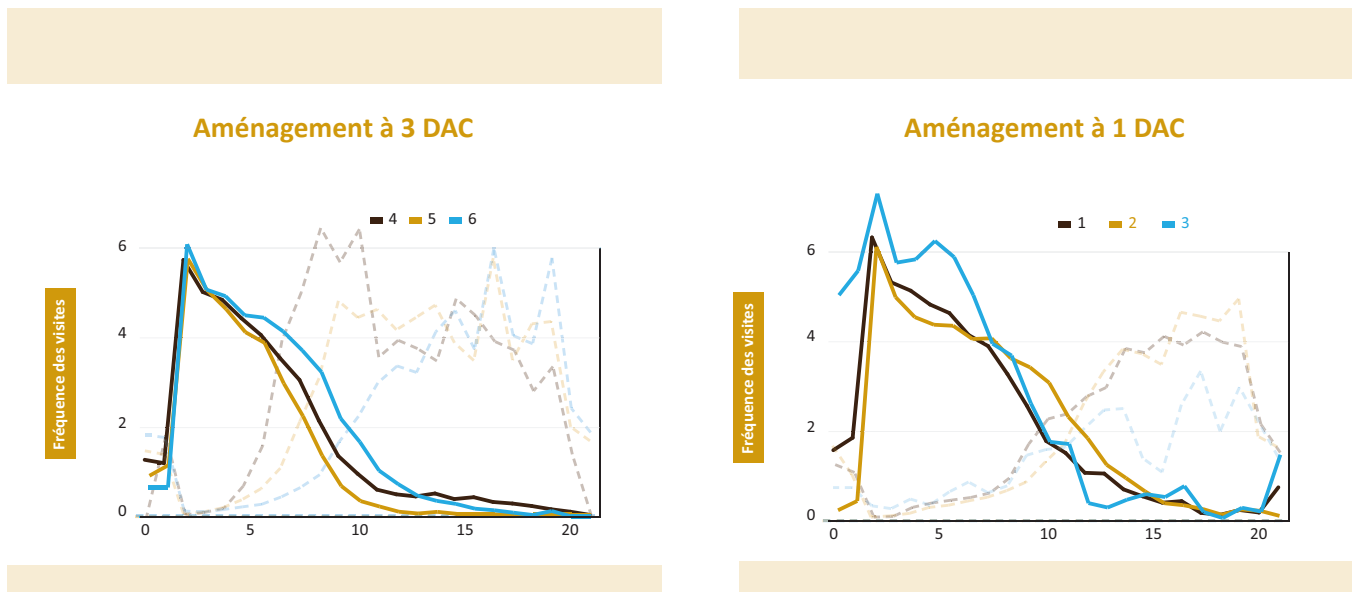


Fréquences intrajournalière des visites aux DAC autobloquants

La fréquence intrajournalière des visites des truies aux DAC autobloquants a été déterminée pour les différents aménagements testés (voir les 5 graphiques ci-dessous de la Figure 2). Les lignes pleines représentent les visites où il y a eu une distribution d'aliments tandis que les lignes pointillées représentent les visites « hors-alimentation ». À la ferme

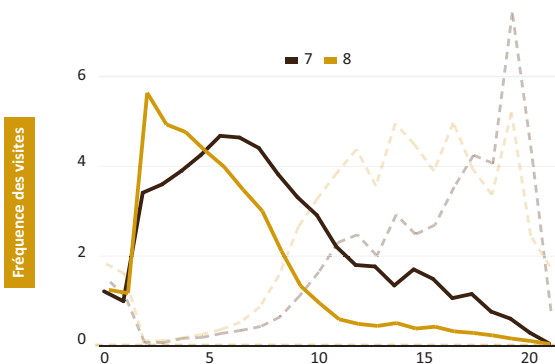
Saniben, la nouvelle journée d'alimentation débutait à 2 heures du matin. Ainsi, on observe une période de pointe à l'ouverture des stations d'alimentation. Dans l'après-midi, la fréquence des visites pour s'alimenter était très faible, tandis que la fréquence des visites hors-alimentation était beaucoup plus élevée.

Figure 2. Fréquence intrajournalière des visites des truies aux DAC autobloquants selon les divers aménagements testés.

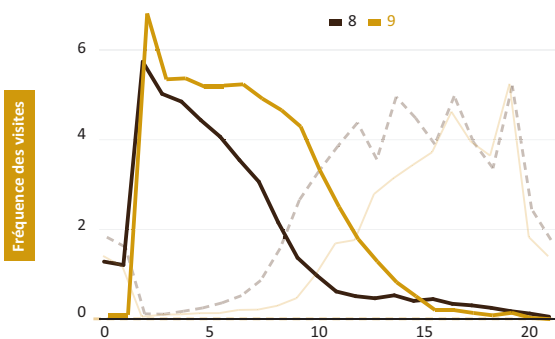




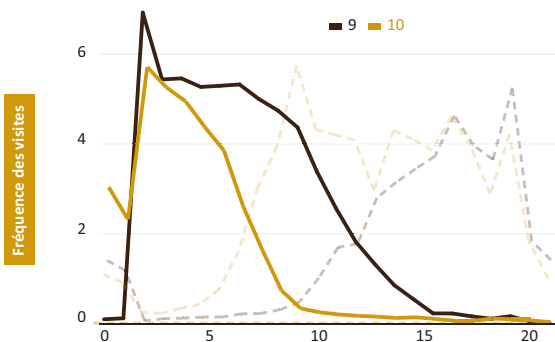
Aménagements à 3 ou 4 DAC ensembles



Aménagements à 3 ou 4 DAC ensembles



Aménagements à 3 ou 4 DAC ensembles



Performances zootechniques

Les performances zootechniques des truies logées en groupe ont été comparées à celles des truies logées en cages afin de déterminer l'effet du type de logement sur les performances des truies lors de la gestation.

Principales variables analysées :

- Nombre de nés totaux
- Nombre de nés vivants
- Nombre de porcelets sevrés
- Proportion du nombre de nés vivants sur le nombre de nés totaux
- Probabilité d'avoir au moins un porcelet momifié

À l'exception du nombre de porcelets sevrés chez les cochettes, qui était plus élevé dans la maternité où les truies sont logées en groupe, aucune différence significative n'a été observée entre les deux fermes pour les autres variables. Toutefois, comme le nombre de porcelets nés vivants était le même pour les deux maternités, le nombre de porcelets sevrés est principalement associé à la gestion des portées effectuée en mise-bas.

Le comportement et les performances des cochettes ont également été analysées selon qu'elles étaient logées avec d'autres cochettes ou avec des truies multipares. Aucune différence de performances zootechniques n'a été observée, peu importe l'âge des truies multipares logées avec les cochettes. Cependant, il a été observé que les cochettes passaient beaucoup plus de temps « hors-alimentation » dans les DAC autobloquants lorsqu'elles étaient logées avec des truies multipares, comparé à lorsqu'elles étaient logées avec d'autres cochettes (29 min de plus / cochette / jour). Il est probable que les cochettes étaient intimidées par les truies multipares et qu'elles se réfugiaient dans les DAC autobloquants où elles se sentent plus en sécurité. Cependant, ce comportement fait en sorte que les DAC autobloquants sont moins disponibles pour l'alimentation des autres truies du groupe. Pour ces raisons, il est préférable de loger les cochettes avec d'autres cochettes ou avec des truies de même gabarit lorsque c'est possible.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Sébastien Turcotte : sturcotte@cdpq.ca ou 418 650-2440, poste 4354. ■

Remerciements

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier accordé en vertu du Programme de développement sectoriel, Volet 3 – Appui à l'innovation en réponse à des enjeux sectoriels prioritaires, dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Nous tenons également à remercier Jyga Technologies et Ferme Saniben pour leur contribution à ce projet.



Besoins et attentes des éleveurs à forfait

Les Éleveurs de porcs sont à peaufiner un plan de travail pour appuyer les éleveurs à forfait, en répondant notamment à leurs besoins et à leurs attentes. *Porc Québec* présente, dans l'article ci-dessous, la démarche et les grandes orientations retenues à ce jour. Le chantier se poursuivra au cours des prochains mois afin de préciser davantage les actions qui matérialiseront ces orientations.

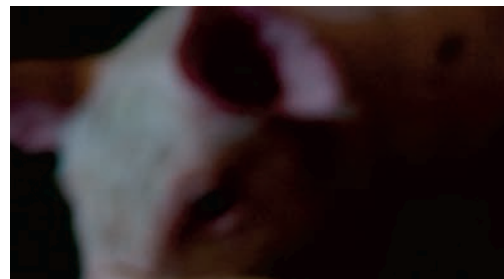
Au printemps 2019, les Éleveurs de porcs ont confié au Groupe AGÉCO le mandat de réaliser une étude pour identifier les besoins et attentes des éleveurs produisant sur une base forfaitaire. Dans le but d'identifier et de réaliser les actions pour y répondre, une approche qualitative, soit la réalisation de groupes de discussion, fut préconisée, plutôt qu'une approche quantitative de type sondage. Les groupes de discussion permettent en effet une compréhension plus approfondie en sondant le « pourquoi » des réponses. Ils permettent de comprendre les sentiments des participants, leur façon de penser et d'agir, et comment ils perçoivent un problème, l'analysent et en discutent. Pour créer un contexte dynamique et optimal d'interaction sociale permettant de débattre d'une idée, le nombre de participants idéal se situe entre 6 et 12. La qualité et la richesse de l'information découlant d'un groupe de discussion reposent sur la diversité des participants, le fait qu'ils puissent s'exprimer adéquatement et la capacité de l'animateur de recueillir leur point de vue.

Dans cette perspective, quatre groupes de discussion ont été réalisés, soit : à Saint-Hyacinthe, à Joliette, à Drummond-

ville et à Lévis. Des entrevues téléphoniques ont également permis de recueillir le point de vue d'éleveurs du Bas-Saint-Laurent. La démarche aura permis à 39 éleveurs engagés dans l'élevage à forfait, provenant de diverses régions et travaillant avec différents réseaux d'élevage, de s'exprimer sur le sujet.

Le 25 juin, les membres du comité sur l'élevage à forfait ont pris connaissance des constats dégagés par le Groupe AGÉCO au terme de cette démarche de consultation. Ils ont alors convenu de tenir une rencontre de réflexion pour convenir des actions à inclure au plan de travail des Éleveurs en réponse aux besoins et aux attentes des éleveurs à forfait.

Le comité de travail sur l'élevage à forfait, présidé par Benoît Magny (membre du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec et président des Éleveurs de porcs de la Mauricie) et composé d'un éleveur à forfait pour chacun des huit groupes régionaux (voir ci-dessous), était responsable de réaliser le suivi de la démarche et de proposer des orientations de travail au conseil d'administration des Éleveurs de porcs.





Comité de travail sur l'élevage à forfait

Groupes régionaux	Représentants
Bas-Saint-Laurent	Étienne Bélanger
Beauce	Line Gagné
Centre-du-Québec	Aline Lampron
Deux Rives	Simon Deschênes
Estrie	Ève St-James
Lanaudière- Outaouais-Laurentides	Bernard Pitre
Mauricie	Martin Marcouiller
Montérégie	Jonathan Alix

Suivi de la démarche par le comité de travail sur l'élevage à forfait

Date des rencontres/ conférences téléphoniques	Objectifs
15 janvier 2019	Définir l'approche à utiliser pour parvenir à mieux connaître les besoins et les attentes des éleveurs à forfait.
9 avril 2019	Convenir du déroulement du mandat de Groupe AGÉCO et du guide d'animation des groupes de discussion.
25 juin 2019	Prendre connaissance des résultats des groupes de discussion.
11 septembre 2019	Réaliser une première réflexion et proposer des orientations de travail.
24 septembre 2019	Convenir de l'approche à utiliser pour réaliser l'étude de coût de production de l'élevage à forfait.

Défis des éleveurs à forfait

Les groupes de discussion ont permis d'identifier les principaux défis vécus par les éleveurs à forfait. Plusieurs de ces défis sont également rencontrés par les éleveurs de porcs produisant à leur compte. En effet, à l'instar de ces derniers, les éleveurs à forfait sont préoccupés par les exigences supplémentaires liées aux normes du bien-être animal (BEA), des ressources financières insuffisantes pour permettre la modernisation des bâtiments et ainsi assurer la pérennité des entreprises. ➔

De manière plus détaillée, les groupes de discussion ont fait ressortir que les éleveurs de porcs à forfait ont le sentiment d'être peu informés à l'égard des nouvelles exigences et des programmes de financement disponibles pour le BEA. Ils font état qu'il leur est difficile d'accéder rapidement et facilement à l'information concernant la disponibilité de subventions et les nouveaux programmes. À cet égard, ils ont exprimé des besoins clairs d'être mieux accompagnés et soutenus sur le plan technique et administratif pour présenter adéquatement des demandes de subvention. Le manque de subvention pour les éleveurs de porcs à forfait, notamment en matière de modernisation des bâtiments et des équipements, a aussi été mentionné.

Les groupes de discussion ont également permis de mettre en lumière le fait que les éleveurs à forfait se sentent isolés de leurs collègues. Ils déplorent le peu d'activités de réseautage et de soirées d'information dédiées aux éleveurs à forfait. Ils ont le sentiment d'être laissés à eux-mêmes, ce qui les insécurise. Ils ajoutent que l'offre de formation est peu connue et perçue comme limitée. Certains ont également souligné que la conjugaison de l'ensemble des éléments ci-dessus leur occasionnait un niveau de stress élevé qui se répercute sur leur santé psychologique.

Par ailleurs, toute relation d'affaires présente son lot de défis. Les éleveurs de porcs à forfait n'échappent pas à cette réalité. Les participants aux groupes de discussion ont souligné le manque d'outils leur permettant de négocier les conditions de leur contrat et ainsi de favoriser un rapport de force plus équitable avec leur réseau.





Attentes des éleveurs à forfait

Les groupes de discussion ont permis de dégager cinq grandes catégories d'attentes à l'égard de l'organisation des Éleveurs de porcs du Québec :

1. Vers un revenu équitable et des relations d'affaires saines.
2. Améliorer l'accès et la présentation de demandes de subvention.
3. Améliorer la circulation de l'information.
4. Valoriser le métier d'éleveur de porcs.
5. Briser l'isolement par des occasions de réseautage.

Pour chacune d'entre elles, un certain nombre de pistes de solution ont pu être identifiées. ➔

GLOBAL

UNE ÉQUIPE QUATRE DIVISIONS

Estimé budgétaire
Demandes de permis
Calculs de structure
Plans et devis

Contactez-nous pour la mise
aux normes du bien-être animal
de vos bâtiments !



Projets clés en main, de la
demande de permis, à la
construction du bâtiment

Possibilité d'avoir une
formule personnalisée
à votre projet

GLOBAL

CONCEPT

GLOBAL


CONSTRUCTION

GLOBAL

ÉQUIPEMENTS

GLOBAL

INSTALLATION

globalconcept.ca 

Orientations du plan de travail

À partir des résultats des groupes de discussion, le comité a réalisé une réflexion pour recommander les orientations d'un plan de travail à mettre en œuvre par les Éleveurs de porcs. Le comité a d'abord établi l'ordre de priorité des cinq grandes catégories d'attentes, telles que présentées au précédent paragraphe. On présente ci-dessous l'orientation du comité à cet effet.

Vers un revenu équitable et des relations d'affaires saines

Les participants aux groupes de discussion ont notamment exprimé le besoin d'être mieux outillés dans leurs discussions entourant les conditions de leur entente contractuelle avec le propriétaire des animaux. Pour répondre à cette attente, les Éleveurs de porcs ont convenu de travailler prioritairement à l'amélioration de leur connaissance du coût de production d'un éleveur à forfait.

À cet effet, les Éleveurs de porcs réaliseront une étude de coût de production, d'abord, pour le volet engraissement, et, ensuite, pour les volets maternité, pouponnière et reproducteur (cochettes de remplacement). Ces études auront pour objectif de produire un résultat crédible qui fera consensus auprès de l'ensemble des parties concernées (soit, les éleveurs à forfait et les réseaux d'élevage à forfait) et qui tiendra compte

de la nécessité de renouveler les actifs pour assurer la pérennité des entreprises.

En ce sens, un comité de travail, composé de deux membres du comité sur l'élevage à forfait, coordonné par les Éleveurs de porcs, de deux intervenants des réseaux d'élevage à forfait et d'un conseiller en gestion, s'est vu confier le mandat de définir le cadre méthodologique d'ici la fin de l'année 2019, puis de réaliser l'étude du coût de production pour le volet engraissement à compter du début de l'année 2020. L'étude du coût de production pour les autres volets (maternité, pouponnière et reproducteur) sera réalisée dans le cadre de phases subséquentes.

Les groupes de discussion ont également fait ressortir le besoin des éleveurs à forfait d'avoir accès au rapport détaillé du classement des porcs qu'ils élèvent. En général, les réseaux transmettent cette information aux éleveurs à forfait. Certains éleveurs ont toutefois mentionné recevoir parfois ces informations avec un certain délai. Ils souhaiteraient, pour les porcs qu'ils élèvent, avoir un accès direct aux données transmises par le service de la mise en marché des Éleveurs de porcs. Certains réseaux ont déjà demandé aux Éleveurs de porcs de créer des accès pour les éleveurs à forfait avec lesquels ils font affaire.





Les Éleveurs de porcs réaliseront une étude de coût de production, pour l'élevage à forfait, d'abord, pour le volet engraissement, et, ensuite, pour les volets maternité, pouponnière et reproducteur.



Par ailleurs, le comité poursuivra sa réflexion quant à d'autres pistes d'action, visant notamment l'adaptation du contrat type pour le volet engraissement aux autres volets de production, la diffusion d'information et la promotion des services-conseils disponibles pouvant aider l'éleveur à forfait à faire l'analyse de son coût de production et des contrats offerts par les différents réseaux.

Améliorer l'accès et la présentation de demandes de subvention

Les Éleveurs de porcs ont amorcé des représentations auprès de la Financière agricole du Québec (FADQ) pour que les critères d'admissibilité aux programmes de financement soient revus de sorte à inclure l'ensemble des éleveurs de porcs à forfait. Présentement, les critères utilisés par la FADQ font en sorte qu'un éleveur dont la rémunération serait peu influencée par les performances obtenues (ex. : taux de mortalité, conversion alimentaire) pourrait ne pas être admissible à l'obtention d'un prêt de la FADQ et par conséquent à l'aide de soutien aux investissements.

Par ailleurs, les Éleveurs s'assureront de rendre disponible sur le site Accesporc l'information concernant les programmes de subvention.>

METTEZ DU POIDS DANS VOS PORTÉES!

NUTRI-SOW Le système d'alimentation à truie de l'avenir.

- Interaction directe avec le module ou par l'intermédiaire du système nuagique FarmQuest
- Tête multidirectionnelle permettant de diriger l'interface du module dans la bonne direction avec alerte lumineuse visible à 180 degrés
- Toute l'historique et données des truies par l'infonuagique FarmQuest

Avoir le **CONTRÔLE, 24/7**

GENIUS **MONITROL** 450-641-4810
www.farmquest.com

NUTRI-SOW/GENIUS : 1/2 Page - FR - (18/05/2019)

Toute description ou caractéristique peut changer sans préavis.

202876

Améliorer la circulation de l'information

Les éleveurs à forfait se sentent déconnectés à l'égard de l'organisation. Un travail visant à reconstruire les ponts entre les Éleveurs de porcs et les éleveurs à forfait doit se poursuivre en établissant une meilleure communication et une circulation fluide de l'information.

Les participants ont également mentionné méconnaître le comité de travail sur l'élevage à forfait coordonné par les Éleveurs de porcs, de même que le contrat type et les indicateurs de rémunération. Les Éleveurs de porcs ont convenu d'améliorer la diffusion des outils élaborés pour l'élevage à forfait ainsi que les offres de formation.

Valoriser le métier d'éleveur de porcs

Les participants aux groupes de discussion ont souligné la qualité du travail réalisé par les Éleveurs de porcs en matière de promotion du produit et de valorisation du métier d'éleveur de porcs. Ils souhaiteraient toutefois être mieux reconnus et perçus par les éleveurs qui produisent à leur compte. Les éleveurs à forfait ont encore le sentiment de ne pas être considérés comme de vrais producteurs de porcs, au même titre que les éleveurs produisant à leur compte.

Le renforcement des liens entre l'organisation des Éleveurs de porcs et leurs membres produisant sur une base forfaitaire découlera d'un certain nombre d'actions visant à reconnaître et valoriser ces derniers en tant qu'éleveurs et entrepreneurs à part entière. Il s'agira, par exemple, de poursuivre la publication de portraits d'éleveurs à forfait dans le magazine *Porc Québec*, de favoriser l'implication des éleveurs à forfait au sein des instances et leur participation aux activités offertes. Certaines de ces actions, tout comme l'amélioration de la circulation de l'information, permettront également de briser l'isolement vécu par un certain nombre d'éleveurs à forfait.

Un travail en continu

Les grandes orientations du plan de travail présentées ci-dessus sont le fruit d'une première séance de travail réalisée par les membres du comité sur l'élevage à forfait. Elles ont été partagées et bien reçues par les membres du conseil d'administration des Éleveurs de porcs. Au cours des prochains mois, les membres du comité approfondiront leur réflexion afin de préciser davantage les actions qui permettront de répondre aux grandes orientations qui ont été prises par l'organisation. En ce sens, les éleveurs qui produisent sur une base forfaitaire sont invités à contacter leur syndicat régional ou les Éleveurs de porcs pour préciser leurs besoins et leurs attentes. ■



Benoît Magny, membre du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec, est aussi président du comité de travail sur l'élevage à forfait.

Mise à jour des indicateurs de rémunération pour l'élevage à forfait



Le comité de travail sur l'élevage à forfait a procédé à une mise à jour de l'indicateur de rémunération de l'éleveur à forfait - volet engraissement. Pour ce faire, le comité s'est appuyé sur les résultats de l'étude menée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) auprès d'entreprises de type naisseur-finisser pour l'année 2017.

Rappelons que les indicateurs de rémunération sont disponibles sur le site Internet de la mise en marché des Éleveurs de porcs au www.accesporcqc.ca, dans la rubrique « Publications disponibles » (dossier « Élevage à forfait »). On trouve également, dans cette section, une copie du contrat type élaboré par le comité.

Rappel de la méthodologie

Le comité maintient l'orientation initiale à l'effet de s'appuyer sur les coûts reconnus par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) de La Financière agricole du Québec (FADQ). Jusqu'à ce jour, l'indicateur s'est appuyé sur l'étude des coûts pour l'année 2012. La mise à jour de l'indicateur s'appuie quant à elle sur l'étude des coûts 2017. La valeur de l'indicateur a par la suite été indexée pour l'année 2018 et l'année 2019 en appliquant les facteurs utilisés par la FADQ pour indexer le revenu stabilisé.



À partir des données recueillies auprès d'entreprises de type naisseur-finisser, le CECPA a extrait les coûts d'un porc à l'engraissement habituellement assumés par les éleveurs à forfait. À titre d'exemple, les coûts de fabrication de la moulée à la ferme, d'achats de médicaments, de porcelets et d'aliments de même que les frais liés aux cultures et au transport des animaux ont été retirés. Le revenu stabilisé, qui est exprimé en dollars/100 kg, a été converti en dollars/porc,

puis en dollars/place-porc/année en utilisant les performances de l'entreprise type du modèle ASRA. La valeur de l'indicateur ne correspond donc pas à un coût enquêté auprès d'entreprises élevant des porcs sur une base forfaitaire, mais il correspond à la part du revenu stabilisé liée aux coûts généralement assumés par l'éleveur à forfait.

Le nombre de places-porcs (2 597) a été calculé sur la base du nombre annuel de rotations (2,67) découlant d'une estimation de la durée d'élevage d'un lot de porcs (égale à 136,8 jours) et de la combinaison des paramètres et des performances de l'entreprise type [nombre de porcs produits sur l'entreprise par année (6 639 porcs), poids moyen d'entrée des porcelets (26,6 kg), poids moyen de sortie des porcs (130,4 kg), gain moyen quotidien (861 g/jour), taux de mortalité (4,2 %)].

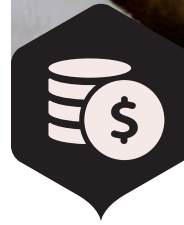
Pour établir la valeur de l'indicateur, le temps de travail associé à la pesée des porcs a été retranché du poste de coût de la main-d'œuvre quantifié par le CECPA. Ce temps de travail a été estimé à 0,05 heure/porc. Cette orientation a été prise, puisque dans certains réseaux les

éleveurs n'ont pas à faire la pesée. Par conséquent, lorsque l'éleveur à forfait est responsable d'effectuer la pesée des porcs, un ajustement supplémentaire devrait être appliqué à la rémunération de ce dernier.



Rémunération par place-porc

Le comité maintient également sa position initiale à l'effet de favoriser une rémunération sur une base place-porc par jour ou par année. D'une part, pour limiter les zones potentielles de conflit entre les parties et mieux baliser l'effet potentiel de certains facteurs sur la rémunération de l'éleveur et sur lesquels ce dernier n'a pas vraiment de contrôle (ex. : poids d'entrée des porcelets, délai entre la sortie des porcs et l'entrée des porcelets, nombres de porcelets mis en élevage, poids de sortie des porcs, etc.). D'autre part, la comparaison de la rémunération sur une base place-porc permet de faire abstraction de l'incidence des écarts pouvant être observés d'un réseau à l'autre sur le plan du nombre annuel de rotations en lien avec les facteurs ci-dessus (ex. : poids d'entrée et de sortie des porcs).



Partage des coûts d'adhésion à l'ASRA

Les propriétaires des porcs doivent payer une prime pour bénéficier de la couverture du Programme ASRA. Une partie de cette prime est liée à la couverture des coûts qui sont inclus dans le calcul de l'indicateur. Jusqu'à maintenant, cette partie de la prime a été appliquée en réduction de la valeur de l'indicateur. En échange de cette déduction, il avait été convenu de développer un mécanisme qui permettrait d'accroître la valeur de l'indicateur lorsque le prix du marché est supérieur au revenu stabilisé.



CAMITAL
PRODUITS DE BÂTIMENTS

**MANUFACTURIER DE
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES
DE PREMIÈRE QUALITÉ**






CAMITAL.CA | 1 888 358-6546 | Warwick | Victoriaville



Suivez-nous sur Facebook
Camital Revêtement
Métallique

Une façon très simple pour l'éleveur de comparer sa rémunération avec la rémunération moyenne définie par le comité consiste à diviser l'ensemble des revenus obtenus par l'élevage de porcs au cours d'une année par le nombre de places-porcs du ou des bâtiments.

Les membres du comité élevage à forfait ont reconsidéré cette orientation de sorte que dorénavant aucune déduction ne sera appliquée à l'indicateur du revenu de l'éleveur à forfait en lien avec la prime ASRA. À titre indicatif, de 2015 à 2018, cette déduction a varié de 0,67 \$ à 1,86 \$/place-porc/année. Cette orientation s'appuie sur les éléments ci-dessous :

- La difficulté de définir un mécanisme qui permettrait de bonifier la valeur de l'indicateur lorsque les revenus du marché sont supérieurs au revenu stabilisé.
- Le fait de déduire la valeur de la prime ASRA a pour effet d'exposer les éleveurs à forfait aux risques des marchés alors qu'à la base, le choix du modèle de production de ces entreprises s'appuie sur la recherche d'un revenu stable.



Ajustement selon les performances

La valeur du revenu moyen correspond donc au revenu stabilisé garanti à une entreprise, dont les performances sont

égales à celles de l'entreprise type du modèle 2017 en engraissement, c'est-à-dire un taux de mortalité de 4,2 %, un taux de conversion alimentaire de 2,72 et un gain moyen quotidien de 861 g/jour. Pour l'année 2019, cette valeur est égale à 61,9152 \$/place-porc/année. Si la performance moyenne d'un groupe d'éleveurs à l'intérieur d'un réseau correspond à celle de l'entreprise type, la valeur du revenu moyen des éleveurs de ce groupe devrait correspondre à celle de l'entreprise type.¹

Cette valeur prévisionnelle (61,9152 \$/place-porc/an en 2019) peut varier à la baisse ou à la hausse selon les performances obtenues. Les deux parties doivent convenir des facteurs qui seront utilisés pour tenir compte des performances. Elles devraient également convenir de leurs parts de responsabilité respectives en regard des variations de performances pour les différents facteurs retenus. Par exemple, quel pourcentage de la valeur économique associée à une variation du taux de mortalité sera attribué, d'une part, à l'éleveur à forfait et, d'autre part, au propriétaire des porcs.

→ Taux de conversion alimentaire

La valeur économique associée à une variation du taux de conversion alimentaire a été quantifiée sur la base des performances de l'entreprise type du modèle ASRA 2017 et des dernières informations publiées par la Financière agricole du Québec en ce qui a trait au coût de la moulée en engraissement. La valeur économique associée à un écart de +/- 0,01 de taux de conversion alimentaire = +/- 0,3737 \$/porc ou 0,9554 \$/place-porc/an ou 0,002616 \$/place-porc/jour.

→ Taux de mortalité

La valeur économique associée à une variation du taux de mortalité a été quantifiée sur la base de l'information publiée par le Centre de développement du porc du Québec Inc. dans le Men\$uel PORC – Valeur des stocks, soit la valeur d'un porc d'un poids compris entre 70 et 80 kg vif.

Cette strate de poids correspond au poids d'un porc à mi-élevage. Cette méthode concorde avec la réalité observée dans différents réseaux.

La valeur économique associée à un écart de +/- 0,1 % de taux de mortalité = +/- 0,1200 \$/porc ou 0,3068 \$/place-porc/an ou 0,0008400 \$/place-porc/jour.

D'autres facteurs peuvent être pris en compte, par exemple, le gain moyen quotidien.




Comparaison aux indicateurs

L'indicateur de la rémunération moyenne est exprimé en dollars/place-porc/année sur la

base des performances générées par l'entreprise type. Une façon très simple pour l'éleveur de comparer sa rémunération avec la rémunération moyenne définie par le comité consiste à diviser l'ensemble des revenus obtenus par l'élevage de porcs au cours d'une année par le nombre de places-porcs du ou des bâtiments. Toute comparaison en ce sens devrait faire l'objet de discussions entre les parties impliquées (c'est-à-dire, le propriétaire des porcs et l'éleveur à forfait) afin, le cas échéant, d'identifier les raisons pouvant justifier un éventuel écart (ex. : investissements réalisés par le propriétaire des porcs en matière de génétique ou pour préserver un haut statut sanitaire, formulation de moulées et gestion des expéditions, le savoir-faire de l'éleveur, les installations de production, dont il dispose, les mesures de biosécurité en vigueur, etc.).

¹ Une enquête réalisée auprès des grandes entreprises naisseurs-finisieurs (plus de 3 000 truies et plus de 100 000 porcs) a démontré que le coût de production de ces dernières était inférieur à une entreprise de taille moyenne. Pour tenir compte de cette réalité, la FADQ a convenu d'appliquer une réduction du revenu stabilisé (et par conséquent des compensations ASRA) de 4,40 \$/100 kg carcasse (équivalent à 4,58 \$ pour un porc de 104 kg carcasse) pour ces entreprises naisseurs-finisieurs de grande taille. Cette réduction correspond à 33,77 \$/truie pour le volet naisseur et à 0,0282 \$/kg (équivalent à 2,93 \$ pour un porc de 104 kg carcasse) pour le volet finisseur.



Le comité a convenu de réaliser une étude de coûts de production dans un contexte de renouvellement normal des actifs.



Limites de l'indicateur

Le comité a fait un certain nombre de constats quant aux limites de l'indicateur de rémunération

de l'éleveur à forfait découlant de l'étude du coût de production du CECPA. D'abord, la base même de l'étude du CECPA amène des limites sur la représentativité de l'indicateur :

- Il s'agit d'une enquête réalisée auprès d'entreprises naisseurs-finisieurs produisant à leur compte qui ont par conséquent une réalité différente de celle des éleveurs produisant des porcs d'abattage sur une base forfaitaire.
- L'objectif est de répartir le revenu stabilisé au prorata des coûts qui devraient être normalement assumés par un éleveur à forfait. Il ne s'agit donc pas d'une étude de coût de production d'un éleveur à forfait.
- La répartition des coûts entre l'atelier naisseur et l'atelier finisseur se fait par l'application de facteurs occasionnant des écarts par rapport aux résultats qui découleraient d'enquêtes de coûts de production distinctes auprès de maternités (incluant la pouponnière) et d'engraissements.
- La répartition des coûts de l'atelier finisseur entre le propriétaire des animaux et l'éleveur à forfait se fait par l'application de facteurs entraînant

des écarts par rapport aux coûts réels qui découleraient d'enquêtes de coûts de production distinctes auprès de propriétaires des animaux et d'éleveurs à forfait.

Par ailleurs, le CECPA a observé un retard d'investissement dans les entreprises de type naisseur-finisieur enquêtées. L'âge moyen des bâtisses des entreprises naisseurs-finisieurs qui ont fait l'objet de l'étude est évalué à 18,6 ans. Afin de corriger l'impact de ce sous-investissement sur les coûts captés et par conséquent sur le revenu garanti par l'ASRA, le CECPA a introduit un ajustement à la valeur des investissements. Cet ajustement a pour effet d'augmenter la valeur non amortie des bâtiments d'engraissement. En appliquant cet ajustement à la valeur non amortie des bâtiments d'engraissement estimée à 60 % de la valeur inscrite au portrait financier de l'entreprise du rapport final du CECPA de l'étude 2017, on obtient une valeur non amortie après ajustement estimée entre 140 \$ et 150 \$/place-porc (excluant la valeur des équipements).

Par ailleurs, l'ajustement de l'investissement appliqué par la FADQ a pour effet d'augmenter la valeur des amortissements des bâtiments d'engraissement, incluant les équipements fixes. Cela correspond à une augmentation de la valeur des amortissements de 2,89 \$/place-porc/an pour l'indicateur de

rémunération de l'éleveur à forfait. La valeur des amortissements, incluant l'ajustement appliqué par la FADQ, est égale à 13,29 \$/place-porc/an.



Renouvellement normal des actifs

Le comité a voulu vérifier si le calcul de l'indicateur de rémunération de l'éleveur à forfait

permettait le renouvellement des actifs. Dans cette perspective, deux approches distinctes ont été explorées. La première considérait la valeur d'un investissement pour rénover le bâtiment afin de le mettre à niveau et la seconde considérait la valeur d'un investissement pour construire un bâtiment neuf, en le ramenant à 10 ans d'âge en valeur 2017 (valeur de remplacement). La plus grande limite de ces deux approches est qu'elles ne permettent pas de connaître quel serait l'impact d'une bâtisse « rajeunie » sur les autres postes de dépenses (ex. : main-d'œuvre, entretien des bâtisses) et sur l'amélioration des performances de l'élevage. Dans cette perspective, le comité a convenu de réaliser une étude de coûts de production dans un contexte de renouvellement normal des actifs. Cette orientation est traitée plus largement dans l'article sur les besoins et attentes des éleveurs à forfait. ■

Indicateur du revenu moyen de l'éleveur à forfait (volet engraissement)
découlant de l'étude du coût de production du CECPA 2017

FRAIS VARIABLES	2017 \$/place-porc/an	2018 (prévisionnelle) \$/place-porc/an	2019 (prévisionnelle) \$/place-porc/an
Électricité	3,26 \$	3,32 \$	3,37 \$
Chauffage des bâtiments (propane)	1,91 \$	2,06 \$	2,22 \$
Entretien de la machinerie et de l'équipement	2,93 \$	2,99 \$	3,06 \$
Carburant	0,99 \$	1,13 \$	1,30 \$
Main-d'œuvre additionnelle (incluant la famille)	8,93 \$	9,46 \$	10,04 \$
TRAVAUX À FORFAIT			
• Lavage des bâtiments et déneigement	0,49 \$	0,52 \$	0,55 \$
• Disposition des lisiers à forfait	1,37 \$	1,40 \$	1,43 \$
Location de bâtiments	1,54 \$	1,56 \$	1,58 \$
Intérêts sur emprunt à court terme	0,16 \$	0,19 \$	0,23 \$
SOUS-TOTAL	21,57 \$	22,63 \$	23,77 \$
FRAIS FIXES			
Entretien des bâtiments	6,65 \$	6,74 \$	6,82 \$
Entretien du fonds de terre	0,16 \$	0,16 \$	0,17 \$
Assurances de la ferme et des véhicules	3,37 \$	3,41 \$	3,46 \$
Taxes foncières	0,55 \$	0,60 \$	0,65 \$
Intérêts sur emprunt à long terme	2,41 \$	2,62 \$	2,86 \$
AUTRES FRAIS			
• Papeterie, fournitures de bureau, communications	0,58 \$	0,59 \$	0,60 \$
• Honoraires professionnels, cotisations à l'UPA	1,88 \$	1,93 \$	1,98 \$
• Disposition des animaux morts	0,56 \$	0,67 \$	0,79 \$
• Immatriculations, permis, divers	0,58 \$	0,59 \$	0,59 \$
SOUS-TOTAL	16,75 \$	17,31 \$	17,93 \$
Revenus de sous-produits			
• Revenus des intérêts	- 0,31 \$	- 0,31 \$	- 0,31 \$
• Revenus de location de terres	- 0,74 \$	- 0,76 \$	- 0,79 \$
• Revenus de travaux à forfait	- 0,11 \$	- 0,12 \$	- 0,12 \$
Amortissement	13,29 \$	13,29 \$	13,29 \$
Rémunération de l'exploitant (90 %)	7,65 \$	7,90 \$	8,15 \$
INDICATEUR DU REVENU MOYEN DE L'ÉLEVEUR À FORFAIT (\$/PLACE-PORC/AN)	58,0970 \$	59,9406 \$¹	61,9152 \$¹
INDICATEUR DU REVENU MOYEN DE L'ÉLEVEUR À FORFAIT (\$/PLACE-PORC/JOUR)	0,1591 \$	0,1641 \$	0,1695 \$

¹ La valeur résultant de la dernière étude du CECPA de 2017 est majorée pour 2018 et 2019 en appliquant les facteurs utilisés par la FADQ pour indexer le revenu stabilisé de 2018.

PORC SHOW

SOYEZ DES NÔTRES POUR LA 6^e ÉDITION :

Un événement à ne pas manquer!



Chers partenaires de la filière porcine québécoise,

La 6^e édition du Porc Show est à nos portes, et nous vous y attendons en très grand nombre!

En plus d'offrir un programme remarquable de conférences, toujours centrées sur les enjeux du secteur et les solutions pour lui assurer un avenir prometteur, le Porc Show offre d'autres belles opportunités.

Activité VIP

Pour une troisième année consécutive, dans le cadre des festivités du Porc Show, une activité VIP rassemblera les principaux acteurs de la grande filière porcine. Cette initiative, accessible seulement sur invitation, permettra aux transformateurs et aux détaillants en alimentation de partager des connaissances et d'en apprendre davantage sur le porc du Québec. Cette année, les invités sont conviés à assister à un atelier sur le prêt-à-manger. Cette section des épiceries est en croissance, et l'innovation doit être au rendez-vous pour satisfaire les demandes des consommateurs. À l'aide d'idées novatrices, les participants seront inspirés afin de repenser la section du prêt-à-manger. L'atelier sera présenté par Arnaud Pesant, spécialiste en développement alimentaire chez Food storming.

Toujours plus d'exposants

Les nombreux exposants vous recevront à leurs kiosques, dès le 10 décembre, 15 h, et ce, jusqu'au moment des festivités, le lendemain. Le nombre de partenaires ne cesse d'augmenter, d'une année à l'autre. Au moment d'écrire ces lignes, nous étions à plus de 90 exposants confirmés!

À juste titre, l'organisation a doublé la superficie de l'événement afin d'accueillir tous les exposants et les milliers de participants attendus. C'est donc dire la notoriété qu'a acquise le Porc Show avec le temps et l'excellente occasion d'affaires que représente l'événement pour ces professionnels. N'hésitez surtout pas à venir les rencontrer; ils vous attendent!

Une soirée unique de festivités

Préparez-vous à vivre, une fois de plus, une expérience unique où le porc du Québec sera mis de l'avant.

Venez savourer notre fierté québécoise, cuisinée selon des recettes de partout autour du monde, et vous promener à travers les stations de dégustation où les produits de producteurs-transformateurs du Québec, incluant divers alcools, seront au cœur de la soirée.

Le Comité directeur ■

Vivez l'expérience leporcshow.com!



QU'EST-CE QUE LE PORC SHOW?

- Plus de 1 100 participants année après année.
- 10 conférences et 1 panel sur des sujets de l'heure, présentés par des experts invités.
- Un événement bilingue (conférences présentées en français et en anglais).
- Des ateliers spécialisés pour échanger des informations plus spécifiques à tous les acteurs de la filière.
- **Une zone kiosques regroupant plus de 90 exposants.**
- **La 4^e édition du Concours de la relève culinaire Le Porc Show**, mettant de l'avant le talent et le savoir-faire des étudiants de la formation en Cuisine supérieure de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Le Porc Show, c'est aussi une soirée festive avec un concept unique pour clore la journée avec style!

- L'occasion de goûter les produits de différents producteurs-transformateurs.
- Une chance unique de réseauter avec tous les partenaires du secteur porcin.

Un événement reconnu

Participer au Porc Show est payant! En effet, les organisations suivantes reconnaissent l'événement parmi leurs heures de formation :

- L'Ordre des agronomes du Québec
- L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec
- L'Ordre des technologues professionnels du Québec
- *L'American Registry of Professional Animal Scientists*

Il est toujours temps de s'inscrire; visitez leporcshow.com!

DE RETOUR CETTE ANNÉE!

Pour votre plus grand plaisir, bénéficiez de plus de temps pour visiter nos nombreux exposants. En effet, la zone kiosques ouvrira ses portes le 10 décembre, dès 15 h jusqu'aux festivités du lendemain.

La Soirée d'ouverture est comprise dans le coût d'inscription pour les participants inscrits à la journée conférences ou à la totalité de l'événement. Celle-ci inclut l'accès au panel, regroupant trois professionnels de différents milieux de l'industrie qui discuteront de la peste porcine africaine, et l'accès aux kiosques. Il est également possible de s'inscrire sur place, uniquement pour cette portion de l'événement.



Nouveau conférencier prestigieux au Porc Show!

Le Porc Show est fier d'annoncer la participation de M. Jean Charest, à titre de conférencier, le 11 décembre.

En tant qu'ancien premier ministre du Québec et membre du conseil d'administration de la Fondation Asie Pacifique du Canada, M. Charest a une grande expérience dans le commerce international, plus précisément, avec la Chine. M. Charest est ainsi très bien placé pour dresser un portrait de la situation géopolitique Canada-Québec-Chine et présenter les grandes tendances internationales. Avec tout ce qui s'est écrit dernièrement concernant les échanges commerciaux et les difficultés rencontrées aux frontières des deux continents, le sujet est plus que jamais d'actualité!

M. Charest remplace M. Jean-François Lépine, directeur des représentations du gouvernement du Québec en Chine, initialement prévu au programme, qui a malheureusement dû se désister pour des raisons professionnelles.

Pour en connaître davantage sur M. Charest, consultez sa fiche de conférencier sur le site du Porc Show. ■



PORC SHOW

Oriane Wion, agente aux communications et aux événements | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière
oriane.wion@aqinac.com

CONCOURS DE LA RELÈVE CULINAIRE LE PORC SHOW

Et les gagnants sont... !

Le Concours de la relève culinaire Le Porc Show a encore fait d'heureux gagnants cette année! En effet, c'est dans le cadre de la semaine « Le porc du Québec », à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), du 28 au 31 octobre, que 11 futurs chefs ont démontré leur talent de confection de bouchées à base de porc du Québec. Cette activité a été réalisée grâce au partenariat renouvelé entre Le Porc Show et l'ITHQ.

Dans le cadre des différentes étapes du concours, les étudiants de la formation en Cuisine supérieure ont rencontré Pierre-Paul Martin, directeur Assurance Qualité porc frais chez Olymel, qui leur a présenté différentes coupes de viande prisées au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde. Ils ont également eu la chance d'assister à un atelier culinaire présenté par Jessica Noel, chef au bar à vin Mon Lapin.

L'esprit d'équipe aux fourneaux

Les cinq équipes ont eu deux jours pour imaginer et concocter les bouchées qu'elles voulaient présenter aux juges invités.

À la suite de la dégustation et de la compilation des pointages, les trois équipes gagnantes ont été annoncées. Ces dernières se partagent des bourses totalisant 4 000\$.

Par leur participation au concours, les étudiants ont ainsi appris à mieux connaître la filière porcine et ses enjeux. Ils sont alors en mesure de comprendre la réalité de ce marché qui génère d'importantes retombées économiques pour le Québec.

Toutes nos félicitations!



En 1^{re} position, l'équipe 5, formée de Sonny Guénette, Achraf Boubaker et PierLuc Levesque.



En 2^e position, l'équipe 3, formée de Audrey Beaulieu et Tommy Ricard.



En 3^e position, l'équipe 4, formée de Raphaël Robert et Maxime Ward.

La bouchée froide de l'équipe numéro 5 sera celle servie en entrée, au dîner du Porc Show.

Assistez au Porc Show pour goûter à la bouchée gagnante du 4^e Concours de la relève culinaire! ■



Exposants 2019

Agri-Marché inc.

Agrimesh Technologies

Agrivolt inc.

Agrizone

Agro Extermination

Agy Endo Corporation

Alltech

Alphagène

Banque Nationale du Canada

BFL Canada

Big Dutchman inc.

Bio Agri Mix LP

Biovet inc. / Jupiter

Canarm AgSystems

Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)

Centre de recherche et de développement de Sherbrooke

Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ)

Comptoir Agricole Ste-Anne

Conception Ro-Main inc.

Consultants Lemay & Choinière inc.

Consumaj

Demeter Services Vétérinaires inc.

DGF

Distribution Godro inc.

DNA Genetics

Éleveurs de porcs du Québec (Les)

Énergie Solutions Air

Équipements F. Brodeur inc. (Les)

Équipements G.D.L Ltée (Les)

Équipements Markenello inc. (Les)

Fusion Expert Conseil

Gestion MJE inc.

Global Concept

Groupe Cérès inc.

Hipra Santé Animale Canada inc.

Huvepharma Canada

Hypor inc.

IEL technologies agricoles

Isoporc / Groupe Mario Côté inc.

I-Tek

Jarvis Canada

Jolco Équipement

Jyga Technologies inc.

Latte Drummond

MAG Intégration

Maheu & Maheu inc.

Manulift

Matiss inc.

Maximus

Morneau Sheppell

MS Schippers Canada LTD

Olymel S.E.C / L.P.

PIC North America

PONDIs Canada

Probiotech International inc.

Prorec inc.

Protekta

Provimi Canada

RCA Électrique

Réseaux Agriconseils

S.E.C Repro inc.

Sanimax

Services Agrisum inc.

Shur-Gain / Trouw Nutrition

SIGA Informatique 2000 inc.

Sollio Agriculture

Solution Aleop inc.

Tietjen GmbH

Topigs Norsvin Canada inc.

Varifan inc. / Monitrol

Vereijken

Vétoquinol Canada inc.

West Penetone

Zinpro Corporation

Zoetis

Pour connaître l'emplacement des exposants,
visitez le site internet leporcshow.com !

Les heures supplémentaires et le secteur agricole : savoir gérer les exceptions



La Loi des normes du travail (LNT) prévoit deux exceptions au chapitre des heures supplémentaires pour le secteur agricole. Or, cette même loi ne précise pas la définition du « travailleur agricole ». C'est la jurisprudence des dernières années qui a influencé de manière restrictive cette interprétation. Pour bien définir les règles avec ses employés, voici des pistes à suivre.

1. Ce que dit la loi

Au Québec, généralement après 40 heures, les travailleurs doivent être payés avec une majoration de 50 % (taux et demi) du salaire horaire habituel. L'article 54 de la LNT prévoit deux exceptions :

- 5° un salarié affecté à la mise en conserve, à l'emballage et à la congélation des fruits et légumes, pendant la période des récoltes;
- 7° un travailleur agricole.

Au Canada, les tribunaux appliquent de façon stricte les exceptions aux normes générales.



2. Comment appliquer les deux exceptions?

2.1 Première exception : le salarié affecté à l'emballage

Cette exception vise tout « salarié affecté à la mise en conserve, à l'emballage et à la congélation des fruits et légumes pendant la période des récoltes ».

L'interprétation restrictive de la loi par une jurisprudence fait en sorte que l'affectation du salarié à ce poste précis est le premier facteur pour déterminer si un salarié pourrait être exempté. De plus, la loi mentionne expressément une restriction à cette exemption : « lors de la période des récoltes ». Or, en production horticole, l'étape des récoltes est l'aboutissement d'un cycle de production bien déterminé. Le temps de la récolte peut varier d'une entreprise à l'autre (ex. : cactus ou tomates en serres : à l'année; asperges : quelques semaines; autres produits maraîchers : quelques mois selon la culture). Si un inspecteur doit évaluer une plainte en lien avec la période de récoltes de l'entreprise, il devra assurer un jugement au cas par cas. Un employeur devra pouvoir justifier ce point.

2.2 Deuxième exception : le travailleur agricole

L'article 54, 7° prévoit qu'un « travailleur agricole » est exempté du paiement des articles 52 et 55. Or, puisque la loi n'inclut pas de définition du travailleur agricole, ce sont les tribunaux qui l'ont précisée en fixant deux critères : le « travail agricole » visé par l'exemption et la nécessité d'être une entreprise agricole.

Premier critère : le travail agricole délimité

Concernant le critère de la délimitation du travail agricole, la jurisprudence a retenu une interprétation stricte aux fins de l'exemption des heures supplémentaires :

- l'aspect dominant du travail doit être la culture, les tâches de nature agricole;
- les tâches exécutées doivent participer au travail du sol, de la terre, en vue de la production de végétaux ou animale en exploitation agricole.¹

¹Québec, CNESST, LNT, Interprétation et jurisprudence, juin 2017, p. 65 – voir les interprétations.

Partout au Québec



**EXCAVATION
J.D. SYLVAIN Inc.**

Se spécialise depuis plus de 20 ans dans la rénovation de bâtiments agricoles.

Spécialisé dans le cassage, le sortage de béton et du matériel excavé, le nivellement au laser ainsi que la pose de lattes de béton.

Excavation, démolition, fosse septique, terrassement, drains de fondation.

Nos équipes ont des solutions adaptées à vos besoins.

www.excavationjds.com

617, rue des Érables, Saint-Elzéar, Beauce
T. 418 387-3586 C. 418 386-7042
P.B.Q. : 8229-5635-17
1 866 887-3586

202708



Pour faciliter la décision

L'application des heures supplémentaires au sens de la LNT, pour le secteur agricole, peut sembler complexe dans plusieurs cas. Pour faciliter son application : planifier à l'avance les attributions de tâches agricoles de celles non agricoles; amorcer tôt et intensifier le travail d'emballage afin d'être conforme à la période des récoltes.

En bref, les balises d'interprétation de la CNESST sont assez précises. Toutefois, en tant qu'employeur, la décision d'exemption des heures supplémentaires doit tenir compte d'une autre dimension : la proportion du temps agricole versus non agricole présente dans plusieurs postes selon trois situations :

Situation 1 : Tâches agricoles à 100%

Tout salarié dont le travail est essentiellement axé vers du travail agricole, tel que défini précédemment, est couvert en vertu de l'exemption à la LNT.

Situation 2 : Tâches agricoles partielles

Si un travailleur répond aux critères précédents du travail agricole ET œuvre ponctuellement à des tâches non agricoles (ex. : déneigement, vente de produits hors de la ferme, livraison de produits, etc.), le poste doit être considéré comme ayant un statut mixte. Le mode de paiement d'un salarié à double statut est précisé au point 3.

Situation 3 : Tâches non agricoles

Pour les postes attirés aux travaux hors de la ferme (ex. : déneigement), à la commercialisation et autres, les heures supplémentaires après 40 heures s'appliquent.

Deuxième critère : être une entreprise agricole

Outre la délimitation du travail agricole, une seconde exigence issue de la jurisprudence est indiquée :

- être une entreprise agricole « qui exploite les produits du sol, l'élevage d'animaux et la vente de produits cultivés ». Toutefois, en présence d'une corporation qui exploite une ferme, l'exploitation agricole doit être une activité principale, sans quoi l'exception ne s'applique pas.²

² Ainsi, un cas de jurisprudence récent excluait le statut de travailleur agricole à un mécanicien œuvrant à l'entretien d'équipements dans une entreprise de transformation de petits fruits (voir la note précédente).

³Québec, op. cit. p. 65

⁴Idem, note 3

3. Paiement d'un salarié à double statut : travail agricole et non agricole

Parmi les trois situations énumérées précédemment, celle du double statut oblige à se questionner sur la manière de déterminer s'il y a nécessité de payer les heures supplémentaires. L'interprétation qu'en fait la CNESST dans pareil cas est la suivante :

→ le type de travail réalisé au cours de la 41^e heure détermine si les heures supplémentaires du salarié sont payées ou pas.³

Par exemple, si le salarié débute la semaine à faire des livraisons à raison d'une vingtaine d'heures et travaille par la suite à la production en serre les 25 heures suivantes, la 41^e heure serait considérée du travail agricole et le taux supplémentaire ne sera pas requis. Dans ce même exemple, si le type de travail est inversé, l'obligation de payer les heures supplémentaires s'appliquerait. Ne pas oublier que « la proportion du temps consacré à d'autres tâches pourrait faire en sorte que l'exception relative au travailleur agricole ne s'applique pas. »⁴

4. Calcul des heures supplémentaires

La LNT précise que le taux supplémentaire doit être payé au-delà de 40 heures par semaine. Le calcul de chaque heure supplémentaire doit être payé au taux horaire de l'employé, majoré à 50 %.

Judith vend des produits au marché public. Son salaire est de 14 \$ l'heure. Elle a travaillé 44 heures la semaine dernière. Les 40 premières heures sont payées à taux simple, alors que les quatre heures additionnelles le sont à taux et demi (calcul : $40 \times 14 \$ + 4 \times 21 \$ = 644 \$$).

5. Période de repos minimum de 32 heures

L'article 78 de la LNT précise « qu'un salarié a droit à un repos hebdomadaire d'une durée minimale de 32 heures consécutives ». Dans le cas d'un travailleur agricole, ce jour de repos peut être reporté à la semaine suivante si le salarié y consent.

Il est important de retenir qu'il est interdit d'avoir deux semaines d'affilée ne comportant aucune période de repos de 32 h consécutives, et ce, même si le travailleur en fait la demande. En tant qu'employeur, vous êtes obligé de lui imposer le repos prévu par la loi. La semaine où il y a report du repos, il doit y avoir 2 périodes de repos de 32 heures.

Bien comprendre les modalités précédentes pourra vous éviter des plaintes et des surprises dans l'application des normes du travail. Il ne faut pas hésiter à se référer aux informations de la CNESST ou à contacter le conseiller de votre Centre d'emploi agricole (CEA).

Références

CNESST : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/>

Centre d'emploi agricole : <https://www.emploiagricole.com/>

Une place aux étudiants diplômés à l'AGI du CDPQ

Assurer la relève et favoriser l'émergence de main-d'œuvre et de professionnels qualifiés sont des préoccupations bien réelles dans le monde de l'agriculture. Le secteur de la recherche et du développement ne fait pas exception. Permettre aux jeunes de se faire connaître et de s'impliquer, dans divers événements et activités du secteur, est une façon de les encourager à développer ou maintenir leur intérêt pour le secteur porcin.



M. Réjean Vermette, président du CDPQ, M. Jacques Faucher, directeur général, M^{me} Lorelei Corsaut, étudiante à l'Université de Montréal, et M. Marquis Roy, président du Comité RDT.

C'est animé par ces réflexions et dans la volonté de favoriser le transfert de connaissances entre les chercheurs et les acteurs de la filière porcine que les membres du Comité recherche, développement et transfert (RDT) ont eu l'idée d'organiser un concours. Ainsi, un appel de candidatures a été lancé, s'adressant aux étudiants de 2^e et 3^e cycles universitaires, les invitant à présenter leurs projets de recherche dans le cadre de l'assemblée générale d'information (AGI) du CDPQ.

Cinq étudiants ont été retenus pour présenter leur projet sous forme de courtes conférences. Une Bourse d'excellence du CDPQ, d'une valeur de 500 \$, était en jeu, et le jury était composé de six membres du Comité RDT. La gagnante du

concours est Lorelei Corsaut, étudiante à la maîtrise à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Encore une fois, toutes nos félicitations Mme Corsaut!

Outre ce concours qui a permis à l'auditoire de constater l'intérêt des étudiants sur des sujets novateurs, l'ensemble des participants a eu le privilège d'assister à cinq conférences exclusives portant sur des projets en cours dans le secteur porcin et dont les résultats n'étaient pas encore publiés.

Le succès indéniable de l'AGI 2019 a été confirmé par de nombreux commentaires reçus ! La place accordée aux étudiants était une nouveauté qui a été très appréciée et qui risque fort de se répéter !

INFORMATIONS SUR LES CONFÉRENCES DES ÉTUDIANTS

Voici les titres des conférences présentées, les noms des étudiants ainsi que leur institution d'enseignement.

Vaccins autogènes contre *Streptococcus suis* : mythe ou réalité?

Lorelei Corsaut, étudiante à la maîtrise, Groupe de recherche sur les maladies infectieuses en production animale et Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole (CRIPA), Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal.

Effet d'une supplémentation de cuivre, vitamines A et D et de colostrum bovin sur les performances de croissance et le microbiome du porcelet pendant la lactation

Lucie Galiot, étudiante au doctorat, Département des sciences animales, Université Laval.

Profil nutritionnel du seigle conventionnel et hybride, du blé d'automne, de l'avoine nue et du triticale d'automne chez le porc en croissance

Mylène Gosselin, étudiante à la maîtrise, Département des sciences animales, Université Laval.

Amélioration de la surveillance du virus SRRP par la génomique

Christian Lalonde, étudiant à la maîtrise, Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole (CRIPA), Laboratoire de diagnostic moléculaire (LDM), Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal.

Les effets d'une supplémentation en vitamines lors d'une intoxication au désoxynivalénol chez le porcelet

Béatrice Sauvée, étudiante à la maîtrise, Département des sciences animales, Université Laval



Intéressés à en savoir plus ? Les résumés de projets sont disponibles sur le site Internet du CDPQ, dans la section : Conférences et événements.

LE COMITÉ RDT EN BREF!

Rappelons que le Comité RDT est composé de 16 membres provenant de 12 entreprises, organisations et institutions de recherche de la filière.

Il a été mis en place au CDPQ, suivant la tenue du Forum sur la recherche, le développement et le transfert (Forum RDT) en septembre 2017. Un de ses principaux mandats est d'assurer une meilleure coordination du travail des acteurs impliqués en RDT au sein de la filière porcine québécoise, tant publics que privés, ainsi qu'une meilleure complémentarité des actions.

Autres mandats du comité :

- Identifier les priorités en recherche, développement et innovation en réponse aux besoins de tous les maillons de la filière porcine québécoise.
- Contribuer à l'amélioration du réseautage des partenaires publics et privés impliqués en R&D.
- Proposer des recommandations applicables au secteur porcine, découlant de l'analyse des modèles appliqués en R&D dans d'autres secteurs.

- Améliorer les activités de transfert et de diffusion des connaissances.

En juin 2019, le Comité RDT a publié le « Guide sur les priorités de recherche pour le secteur porcine – Horizon 2024 ». Ce document est d'abord un guide pour les chercheurs afin de se concerter et d'élaborer des projets pour répondre à des problématiques importantes pour les producteurs. Il sera révisé annuellement.

Depuis mars 2019, Mme Renée Caron, consultante en appui à la direction générale du CDPQ, agit également en tant qu'agente de développement pour favoriser la concertation et la coordination du travail des intervenants impliqués au sein du Comité.

N'hésitez pas à la contacter pour toute question ou demande relatives à ce comité.

Coordonnées : rcaron@cdpq.ca
418 650-2440, poste 4306

Porc Show 2019 – Conférence de Francis Pouliot et rencontre de l'équipe du CDPQ

Un mot pour rappeler que plusieurs membres de notre équipe seront présents au Porc Show. Venez nous rencontrer à notre kiosque et n'hésitez pas à prendre RV avec un de nos experts. De plus, ne manquez pas la conférence de Francis Pouliot, responsable de la maternité de recherche et de formation ainsi que du développement des affaires, qui vous informera sur le sujet suivant : « Le climat affecte nos animaux; que pouvons-nous faire ? ».

C'est un rendez-vous les 10 et 11 décembre prochain! ■



Un seul endroit pour vos
équipements agricoles



Depuis 1978

selfifeeder maternéo



Selfifeeder la solution pour une alimentation individualisée de vos truies gestantes en liberté.



Maternéo offre une gestion complète de la maternité avec une distribution programmable et individualisée.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !



Membres du Groupe Jolco / Jolco Group members

1 800 361-1003

jolco.ca | ventec.ca | equipementsdussault.com

Suivez-nous sur Facebook

PORC GÉNÉRAL TAO

SANS FRITURE

PORTIONS : 4
 PRÉPARATION : 20 MINUTES
 CUISSON : 15 MINUTES
 COUPE : FILET
 NIVEAU DE DIFFICULTÉ : FACILE

INGRÉDIENTS ET PRÉPARATION

Ingrédients

454 g (1 lb) de filet de porc du Québec, coupé en cubes
 60 ml (1/4 tasse) d'huile de canola
 1 poivron rouge, épépiné et coupé en cubes
 60 ml (1/4 tasse) de fécule de maïs
 5 ml (1 c. à thé) de poudre d'ail
 2 oignons verts, ciselés
 30 ml (2 c. à table) de graines de sésame, grillées
 Sel et poivre, au goût

Sauce

60 ml (1/4 tasse) de sauce soya réduite en sodium
 80 ml (1/3 tasse) d'eau
 15 ml (1 c. à table) de vinaigre de riz
 80 ml (1/3 tasse) de miel
 15 ml (1 c. à table) de gingembre, râpé ou haché finement
 2 gousses d'ail, pelées et hachées finement
 5 ml (1 c. à thé) de sauce hoisin
 15 ml (1 c. à table) de fécule de maïs
 5 ml (1 c. à thé) de sauce sriracha

Préparation

Dans une petite casserole, mélanger tous les ingrédients de la sauce. Porter à ébullition et laisser mijoter à feu doux 2 minutes. Réserver au chaud.

Dans une grande poêle antiadhésive, à feu moyen-élevé, chauffer 15 ml (1 c. à table) d'huile et y faire revenir le poivron de 3 à 4 minutes. Réserver dans un bol.

Dans un grand bol, mélanger la fécule de maïs avec la poudre d'ail. Saler et poivrer les cubes de porc et les ajouter au mélange de fécule. Bien les enrober et secouer pour retirer l'excédent.

Dans la même poêle antiadhésive, à feu élevé, chauffer le reste de l'huile. Saisir les cubes de porc de 2 à 3 minutes de chaque côté ou jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés et croustillants.

Ajouter la sauce et les poivrons dans la poêle. Laisser mijoter 1 minute, le temps que la sauce enrobe les morceaux de porc. Rectifier l'assaisonnement au besoin.

Garnir d'oignons verts et de graines de sésame.

Accompagnement

Servir avec du riz au jasmin et un légume vert cuit à la vapeur au choix.





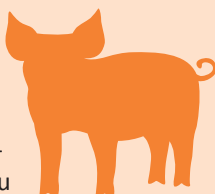
DES MONUMENTS CONSTRUITS GRÂCE AU SAINDOUX

Les immenses monuments mégalithiques comme Stonehenge, en Angleterre, auraient été construits avec l'aide de graisse de porc selon une étude de l'Université de Cambridge en Angleterre et diffusée notamment par leblob.fr.

Les plus grosses pierres du site, pesant près de 50 tonnes, ont été extraites, puis transportées sur près de 32 km à une époque où seule existait la traction humaine. L'archéologie expérimentale a montré qu'avec un nombre de travailleurs suffisant, on pouvait déplacer les pierres sur de grandes distances en les faisant rouler sur des traîneaux ou des troncs d'arbres graissés. Mais cette hypothèse n'avait jamais été prouvée.

L'analyse de nombreux tessons de poterie par des scientifiques et leur reconstitution montrent que des pots avec un fond plat, des parois droites et épaisses, et probablement trop grands et peu pratiques pour cuisiner de la nourriture, auraient servi à conserver de la graisse de porc.

Les archéologues qui ont étudié le site considèrent que ces débris de pots saturés de graisse de porc donnent crédit à l'hypothèse avancée depuis longtemps par les archéologues expérimentaux voulant que les pierres aient bien été apportées sur des traîneaux ou des troncs d'arbres graissés au saindoux.



Poils de Porc-épic



Il arrive fréquemment que des chiens soient amenés en urgence avec de nombreux poils de porc-épic plantés dans la peau. En effet, les chiens ont tendance à pourchasser les animaux sauvages, dont les porcs-épics, et, pour se protéger, cet animal libère ses poils qui vont s'enfoncer dans la peau. Les régions du corps les plus atteintes sont la tête, la gueule, les pattes avant et le poitrail, mais il est possible d'en retrouver partout.

Que faire si son chien a des poils de porc-épic pris dans la peau ?

Il est préférable de ne pas retirer soi-même les poils à la maison. Les poils causent un inconfort, mais les retirer est très douloureux, ceci peut donc être difficile à réaliser sans analgésie/sédation voire anesthésie générale. S'ils ne sont pas retirés comme il faut, ils peuvent casser, rendant leur retrait plus difficile, voire impossible, par son vétérinaire. Il est aussi contre-indiqué de les couper, car il ne sera plus possible de les retirer par la suite et les poils coupés migrent plus facilement. Par ailleurs, plus les poils restent longtemps dans les tissus, plus ils deviennent mous et friables, les rendant cassables lors du retrait.

Quelle sera la prise en charge par le vétérinaire ?

Les poils sont retirés sous sédation, voire anesthésie générale s'il y en a en grande quantité et s'ils sont difficiles d'accès (comme dans la gueule). Les poils sont retirés un par un avec une pince. Dans certains cas, il peut être nécessaire de faire des incisions cutanées pour retirer les poils palpés sous la peau. L'objectif est de retirer tous les poils, mais ceci peut être impossible dans certains cas (trop profond et migration rapide dans les tissus). Des examens d'imagerie médicale peuvent être réalisés pour essayer d'identifier les poils restants.

<https://chuv.umontreal.ca/le-chuv/hopital-des-animaux-de-compagnie/ressources/porc-epic/>

CAGE FARROW FLEX

Conçue pour excéder les standards commerciaux et de bien-être animal

- ✓ Pieds de meubles en acier inoxydable 304
- ✓ Longueurs ajustables
- ✓ Simple et rapide à assembler
- ✓ Plusieurs options pour l'alimentation, le chargement et la protection des porcelets



INNOVATION
CANADIENNE



PLANCHERS DE LATTES POUR MISE BAS *Integra*

En option, intégrer de l'eau chaude pour garder les porcelets au chaud !

- ✓ Facile à installer
- ✓ Simple à nettoyer
- ✓ Non corrosif
- ✓ Robuste mais doux pour la peau des truies
- ✓ GARANTIE DE 15 ANS



Nous avons fait **le choix!**

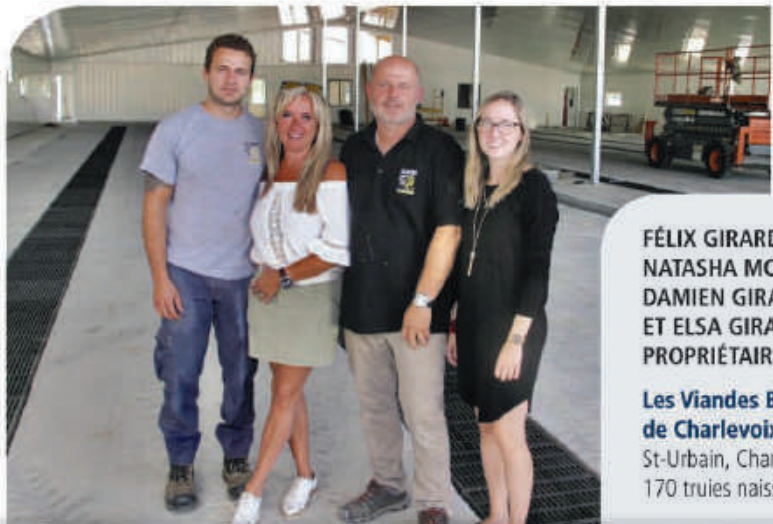
GoldenFix™

SOLUTION TOUT-EN-UN

Un investissement qui **rapporte!**

L'utilisation du **GoldenFix™** constitue le choix des producteurs pour plus de 70% des doses commandées au CIPQ inc.

« Les rejets de semence sont rares puisque la GoldenFix™ s'accroche mieux. De plus, le **GAIN DE TEMPS** est grandement apprécié. »



FÉLIX GIRARD,
NATASHA MCNICOLL,
DAMIEN GIRARD
ET ELSA GIRARD,
PROPRIÉTAIRES

Les Viandes Biologiques de Charlevoix
St-Urbain, Charlevoix
170 truies naisseur-finisieur

BEAUCE/QUÉBEC
Saint-Lambert-de-Lauzon
1 800 463-1140

LANAUDIÈRE
Saint-Cuthbert
1 888 608-1118

MONTÉRÉGIE/ESTRIE
Roxton Falls
1 800 375-9811

Site Internet : www.cipq.com Courriel : cipq@cipq.com

